



Présidente
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board



Le rendement du **Canada** 2002

Rapport annuel au Parlement

Canada

LE RENDEMENT DU CANADA 2002

À propos de *Le rendement du Canada 2002*

Le présent document est le huitième rapport annuel sur le rendement du gouvernement déposé au Parlement par le président du Conseil du Trésor. Les rapports précédents peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/communif.asp>.

Le rendement du Canada 2002 fournit des renseignements sur la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes mesurée par un certain nombre d'indicateurs sociaux. Ce faisant, il établit un contexte pour évaluer le rendement des programmes du gouvernement fédéral. Il donne également des renseignements de base permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de discuter de l'orientation des politiques publiques.

Comment obtenir plus de renseignements

La version électronique du rapport comprend plusieurs liens avec des renseignements supplémentaires sur les indicateurs sociaux mentionnés dans le rapport ainsi qu'avec des renseignements sur les plans et le rendement des ministères et des organismes fédéraux. Si vous désirez obtenir plus de renseignements ou formuler des remarques ou des suggestions concernant *Le rendement du Canada 2002*, veuillez vous adresser au :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Gestion axée sur les résultats
300, avenue Laurier Ouest
9^e étage, tour Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7183
Télécopieur : (613) 957-7044
Courriel : RMA-MRR@tbs-sct.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par la présidente du Conseil du Trésor, 2002
N° de catalogue BT1-10/2002
ISBN 0-662-66920-7



Ce document est disponible en médias de substitution
ainsi que sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/communif.asp>



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Au Canada, le gouvernement accorde une priorité constante à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes en bâtissant une économie de classe mondiale, en protégeant la salubrité de l'environnement, en favorisant la santé de nos citoyens et en assurant la vigueur et la sécurité de nos collectivités. Nous visons à faire du Canada un pays au sein duquel les possibilités sont multiples et où les retombées de la nouvelle économie profitent à chaque communauté et avantagent chaque famille et chaque citoyen.

Le gouvernement croit aussi qu'une saine démocratie, comme celle du Canada, repose sur l'engagement de ses citoyens et la compréhension des enjeux sociaux et économiques qui se présentent à nous comme nation. C'est pourquoi nous publions *Le rendement du Canada 2002*, un rapport sur la qualité de vie au Canada et sur les mesures que prend le gouvernement pour contribuer à l'accroissement de notre bien-être.

Le gouvernement du Canada n'est toutefois pas le seul intervenant à ce chapitre. Les particuliers, les familles, les organismes bénévoles, les entreprises du secteur privé et les autres ordres de gouvernement participent tous aux réalisations sociales et économiques du pays. Le gouvernement du Canada continuera de travailler en collaboration avec ces partenaires de la société canadienne en vue d'améliorer la qualité de vie de tous.

Le rendement du Canada 2002 met en évidence les points forts du Canada et les domaines qui peuvent être améliorés. Le rapport fait état de nos succès au titre de la santé et du rendement économique, sur le plan de l'emploi en particulier; il aborde également les défis que nous continuons de relever quant à l'amélioration de l'environnement et à une participation accrue de la société civile.

L'information qu'il renferme sert à trois fins. Elle aide à promouvoir la participation des citoyens aux débats sur l'orientation de la politique publique. Elle donne une perspective gouvernementale des résultats que déclarent chaque ministère et chaque organisme fédéral dans le rapport sur leur rendement qu'ils soumettent à l'automne. Enfin, elle encourage un régime de gestion moderne axée sur les résultats en incitant les ministères et les organismes à relier leurs objectifs et leurs réalisations à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Le Canada est le seul pays à publier un tel rapport et il est un chef de file mondial en ce qui touche la promotion de la transparence, de la reddition de comptes et des résultats comme assises d'un gouvernement moderne. Par conséquent, je suis heureuse de vous présenter ce profil éclairé sur notre qualité de vie en 2002 et sur les efforts que déploie le gouvernement pour bâtir le Canada que nous voulons, pour nous et pour les générations à venir.

La présidente du Conseil du Trésor,

“La version papier a été signée par la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard,”

Lucienne Robillard

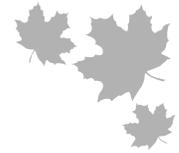
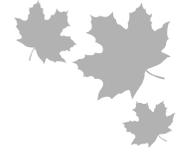


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
La voie canadienne au XXI ^e siècle	1
Ce qu'on trouve dans le rapport	3
Quoi de neuf.....	4
Partenariat pour la réussite	5
Renseignements additionnels.....	6
Vos commentaires sont les bienvenus	7
Points saillants sur le rendement	8
Les avenues de développement économique et l'innovation au Canada	12
L'enjeu	12
L'état de nos connaissances	15
Renseignements sur le rendement.....	25
La santé des Canadiens et des Canadiennes.....	29
L'enjeu.....	29
L'état de nos connaissances	33
Renseignements sur le rendement.....	38
L'environnement au Canada.....	42
L'enjeu.....	42
L'état de nos connaissances	45
Renseignements sur le rendement.....	54
La vigueur et la sécurité des collectivités canadiennes.....	59
L'enjeu.....	59
L'état de nos connaissances	61
Renseignements sur le rendement.....	68
Conclusion.....	73
Annexe I : Ouvrages à consulter	74
Annexe II : Comité consultatif externe.....	76



INTRODUCTION

LA VOIE CANADIENNE AU XXI^e SIÈCLE

Dans le monde entier, les pays font tout ce qu'ils peuvent pour assurer leur prospérité économique dans le contexte de la mondialisation tout en veillant à ce qu'aucun membre de la société ne soit laissé pour compte. Le Canada a adopté une approche originale à l'égard de ce défi, une approche dite de la voie canadienne. Elle se distingue par un agencement de cultures, une reconnaissance de la diversité, un partenariat entre les citoyens et l'État, un partage des risques et des avantages, et l'utilisation de l'appareil gouvernemental comme moyen d'action collective. Il s'agit d'une approche axée sur un but commun à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes : l'amélioration de la qualité de vie pour tous.

Le présent rapport fait état des progrès réalisés par le Canada en vue d'atteindre ce but. Il contient de l'information sur la qualité de vie dans notre pays comparativement aux autres nations postindustrielles. Ces renseignements permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux évaluer le rendement du gouvernement du Canada et de participer davantage à l'élaboration de la politique publique.

Le rendement du Canada 2002 s'inscrit dans les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour bien gouverner et agir d'une manière qui soit à la hauteur des défis que tous les gouvernements actuels doivent relever. Partout dans le monde, les gouvernements sont aux prises avec les défis inhérents à l'ère du savoir, par exemple. Le passage d'une économie industrielle à une économie du savoir mondiale et l'évolution connexe des technologies de l'information signifient que le gouvernement et ses institutions doivent s'adapter. La réaction du gouvernement du Canada devant un pareil défi a consisté, entre autres choses, à favoriser la mise en place d'une fonction publique qui s'inspire des principes d'une organisation « intelligente » et dynamique, et à éliminer le style bureaucratique axé sur les procédures. Le gouvernement veut une fonction publique capable d'innover, de rechercher et d'utiliser des façons nouvelles et améliorées de servir les Canadiens et les Canadiennes.

Les gouvernements des démocraties bien établies assistent également à une transformation des valeurs à l'échelle mondiale, au sens où les citoyens exigent plus de leur gouvernement et tiennent à participer davantage à la prise de décisions. Le gouvernement fédéral affronte ce défi en rétablissant la confiance du public dans les institutions, ce qui veut dire, pour lui, une transparence et une responsabilisation accrues. Le rétablissement de la confiance suppose également qu'on soutienne et qu'on appuie l'éthique et l'intégrité au sein de la fonction publique.





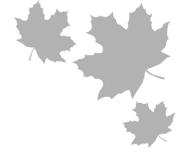
Par ailleurs, sur la scène politique, les interactions entre les divers acteurs sont de plus en plus complexes. Divers ordres de gouvernement, des organismes non gouvernementaux, le secteur bénévole et le secteur privé ont tous un rôle à jouer dans la prise de décisions en matière de politique et de prestation des services. Le gouvernement du Canada se rend donc compte qu'il doit agir en collaboration avec des partenaires.

Enfin, étant donné tous les facteurs susmentionnés, les gouvernements essaient d'appliquer un mode de gestion plus moderne. Le programme de gestion moderne du gouvernement fédéral est clairement défini dans le document *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada* et il s'accompagne de quatre engagements fondamentaux : mettre les citoyens au cœur de ses préoccupations lorsqu'il conçoit, met en œuvre et évalue ses activités et lorsqu'il fait état des résultats obtenus; fonder la gestion de la fonction publique sur un ensemble de valeurs claires, dont l'ouverture et la transparence; mettre l'accent sur l'obtention de résultats; faire des dépenses judicieuses.

Le rendement du Canada 2002 vise trois objectifs simples qui s'inspirent d'un grand nombre des principes de gestion moderne dont il est question ci-dessus.

- **Établir la confiance et favoriser la participation des citoyens.** Le rapport informe les Canadiens et les Canadiennes de la situation économique et sociale du pays et de quelques-unes des questions de politique publique qu'elle suscite. Cette façon d'informer les citoyens canadiens jette les fondements d'une participation accrue aux débats de la politique publique au moyen de consultations tenues par le gouvernement ou de la participation individuelle active à l'élaboration des politiques.
- **Assurer la transparence et la reddition de comptes aux parlementaires.** Depuis 1997, le gouvernement présente chaque année deux séries de rapports ministériels au Parlement. Au printemps, les ministères et les organismes déposent leurs rapports sur les plans et les priorités pour l'exercice à venir et, à l'automne, leurs rapports sur le rendement, dans lesquels ils rendent compte de leurs réalisations au cours de l'exercice écoulé. *Le rendement du Canada 2002* offre un contexte pour examiner les résultats dont les ministères et les organismes fédéraux font état dans leurs rapports sur le rendement. Ce tableau de l'ensemble du gouvernement donne aux parlementaires et aux citoyens un meilleur outil pour participer à l'étude des questions touchant le budget et les programmes.
- **Préconiser un régime de gestion moderne axé sur les résultats.** Le rapport encourage les ministères et les organismes à établir clairement des liens entre leurs objectifs et leurs réalisations, lesquelles ont amélioré la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.





CE QU'ON TROUVE DANS LE RAPPORT

Le rendement du Canada 2002 présente des données sur 19 indicateurs sociaux qui reflètent tout un éventail d'intérêts sociaux, économiques et environnementaux. Les indicateurs ont été regroupés selon quatre grands thèmes :

- les avenues de développement économique et l'innovation au Canada;
- la santé des Canadiens et des Canadiennes;
- l'environnement au Canada;
- la vigueur et la sécurité des collectivités canadiennes.

Les indicateurs retenus et l'approche utilisée pour préparer le présent rapport ont fait l'objet, au cours des quelques dernières années, de nombreuses consultations auprès des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes de toutes les couches de la société. Les commentaires obtenus sur les indicateurs ont tous été dans la même veine.

- L'information doit être **pertinente**. Les indicateurs choisis doivent refléter les valeurs canadiennes.
- L'information doit être communiquée en temps **opportun**. Les données doivent faire ressortir les tendances qui se manifestent au fil du temps et révéler les progrès accomplis par rapport aux buts fixés.
- L'information doit être **disponible**. Les données doivent être facilement accessibles.

DIX-NEUF INDICATEURS SOCIAUX, PAR THÈME

AVENUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INNOVATION AU CANADA

- produit intérieur brut réel par habitant
- revenu réel disponible par habitant
- innovation
- emploi
- alphabétisation
- niveau d'instruction

LA SANTÉ DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

- espérance de vie
- autoévaluation de l'état de santé
- mortalité infantile
- activité physique

L'ENVIRONNEMENT AU CANADA

- qualité de l'air
- qualité de l'eau
- biodiversité
- substances toxiques dans l'environnement

LA VIGUEUR ET LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES

- bénévolat
- attitudes à l'égard de la diversité
- participation aux activités culturelles
- participation à la vie politique
- sécurité et protection*

* Cet indicateur a été élargi par rapport à l'an dernier pour y inclure la victimisation et les perceptions de la sécurité ainsi que la criminalité, l'indicateur retenu l'année dernière.





- L'information doit être **comparable**. Il doit être possible de faire des comparaisons avec les données provenant d'autres pays.
- L'information doit être **compréhensible**. Les données doivent être facilement comprises par divers publics.

Chaque chapitre commence par **l'enjeu**, qui est une introduction au thème traité. Sous cette rubrique, on décrit brièvement les rôles et les responsabilités du gouvernement du Canada pour améliorer notre situation économique, notre santé, notre environnement ainsi que la vigueur et la sécurité de nos collectivités.

Tout en abordant les thèmes retenus et les indicateurs sociaux, *Le rendement du Canada 2002* fait aussi **état de nos connaissances** et souligne les tendances constatées au fil des ans. Dans la mesure du possible, il présente des comparaisons avec d'autres pays en s'appuyant sur les données comparables limitées qui existent. Ces éléments du rapport servent de fondement à l'évaluation du rendement des programmes du gouvernement en particulier et à celui du Canada en général.

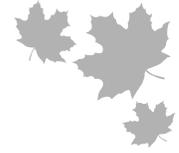
Le rapport fournit en dernier lieu une passerelle à des **renseignements sur le rendement** grâce à des liens électroniques avec les rapports sur les plans et le rendement des ministères. La raison d'être de cette partie du rapport est de faire comprendre aux Canadiens et aux Canadiennes les efforts que déploie le gouvernement fédéral pour améliorer leur qualité de vie, souvent de concert avec d'autres ordres de gouvernement et les secteurs privé et bénévole.

QUOI DE NEUF

C'est la deuxième année que le gouvernement utilise des indicateurs sociaux pour établir le contexte de son rendement. Parmi les principales améliorations apportées par rapport à l'an dernier, mentionnons celles-ci :

- l'ajout de la rubrique « Points saillants sur le rendement » qui résume le rendement du Canada au cours des cinq à dix dernières années, pour chacun des thèmes abordés dans le rapport;
- l'ajout, à la fin de chaque chapitre, de renseignements sur le rendement portant sur les résultats ministériels plutôt que sur les programmes – ce qui permet d'établir plus facilement des liens avec les rapports ministériels sur les plans d'une part et sur le rendement d'autre part;
- un accès amélioré à des renseignements plus détaillés sur le rendement dans la version électronique.





PARTENARIAT POUR LA RÉUSSITE

Le rendement du Canada 2002 mesure les progrès accomplis par rapport aux grands objectifs sociaux. De nombreux facteurs qui échappent au contrôle du gouvernement fédéral influent sur les progrès accomplis au regard des 19 indicateurs retenus dans le rapport. Les particuliers, les familles, les organismes bénévoles, les entreprises privées, les administrations publiques et d'autres intervenants de la société canadienne contribuent tous à la qualité de vie au Canada. En effet, nous vivons dans un village planétaire, et ce qui se passe à l'extérieur du Canada a des répercussions non négligeables sur notre bien-être. Le gouvernement du Canada n'est que l'un des nombreux intervenants qui influent sur les grands enjeux sociaux et économiques décrits dans le présent rapport. Il s'est engagé cependant à travailler en collaboration avec ses partenaires à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Les paragraphes qui suivent donnent quelques exemples des actions stratégiques que mène le gouvernement de concert avec ses partenaires pour atteindre des objectifs communs – l'information sur de tels partenariats est diffusée en direct dans la base de données sur les enjeux horizontaux du gouvernement, à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/coll_res/coll_res_f.htm.

- L'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS). Signée en 1999 par le gouvernement fédéral, les provinces (à l'exception du Québec) et les territoires, l'ECUS témoigne de la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la santé et des questions sociales afin de mieux répondre aux besoins de la population canadienne. Entre autres, l'ECUS engage les gouvernements participants à rendre davantage compte aux citoyens des résultats de leurs activités et programmes sociaux. Pour en savoir plus sur la façon dont le gouvernement fédéral s'y prend pour améliorer la responsabilisation en vertu de l'ECUS, vous êtes invité à consulter le site Web Responsabilisation en vertu de l'ECUS, à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/account/sufa_f.asp.
- L'Initiative du secteur bénévole et communautaire (ISBC). La qualité de vie des citoyens, la vigueur économique du pays et la vitalité de nos institutions démocratiques dépendent du dynamisme de trois secteurs interdépendants : le secteur public, le secteur privé et le secteur bénévole. Un accord a été conçu dans le cadre de l'ISBC et il a pour objectif de renforcer la capacité du gouvernement du Canada et du secteur bénévole de mieux servir la population canadienne. Il consolide la compréhension mutuelle des deux secteurs et fournit le cadre au sein duquel leurs relations peuvent être entretenues et évoluer.



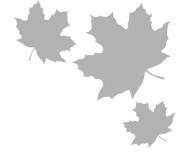


- **Infrastructures Canada.** Le gouvernement du Canada a lancé un nouveau programme visant à renouveler et à renforcer l'infrastructure matérielle du Canada. Le programme mobilisera des partenaires des provinces, des territoires, des municipalités et du secteur privé pour s'attaquer aux défis que présente l'infrastructure au XXI^e siècle dans les municipalités rurales et urbaines du Canada. Une infrastructure municipale écologique est la priorité numéro un du programme Infrastructures Canada. Il s'agit de projets qui améliorent la qualité de notre environnement et contribuent à l'atteinte de nos objectifs nationaux, soit un air pur et une eau saine. Les réseaux d'aqueduc et d'égout, la gestion des eaux, la gestion des déchets solides et le recyclage sont la cible des projets prioritaires. D'autres priorités en matière de programmes sont le transport local, les routes et les ponts, le logement à prix abordable, les télécommunications ainsi que les installations touristiques, culturelles et récréatives.
- **L'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA).** L'INSA vise à faire en sorte que les collectivités accèdent aux programmes, aux services et au soutien dont elles ont besoin pour régler le problème des sans-abri dans les régions urbaines et rurales de toutes les provinces et de tous les territoires. L'INSA est mise en œuvre grâce à des partenariats conclus avec des organismes communautaires, le secteur privé et tous les ordres de gouvernement pour venir en aide aux sans-abri du Canada. L'INSA est une façon de reconnaître qu'aucun ordre de gouvernement ou secteur de la société canadienne ne peut, à lui seul, résoudre le problème des sans-abri.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le présent rapport ne peut brosser un tableau complet du rendement du Canada. Pour en savoir plus sur la qualité de vie au Canada, veuillez consulter la liste des autres ouvrages présentée à l'annexe I. La version électronique du rapport offre de nombreux liens permettant d'obtenir des renseignements additionnels sur les indicateurs sociaux dont il est ici question, sur les plans et sur le rendement des ministères et des organismes fédéraux.





VOS COMMENTAIRES SONT LES BIENVENUS

Le gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer sans cesse l'information qu'il communique aux Canadiens et aux Canadiennes. Le rapport de l'année dernière vous invitait à nous faire part de vos points de vue. En recueillant vos commentaires et en consultant divers intervenants, nous avons défini un certain nombre d'améliorations à apporter au rapport de cette année. La version électronique du rapport offre aux lecteurs un accès accru à des sources de renseignements plus détaillés sur le rendement.

Nous voulons savoir ce que vous pensez du contenu du rapport de cette année. Dites-nous ce qui vous plaît le plus et ce qui, selon vous, devrait être modifié ou amélioré. Vos commentaires aideront le gouvernement à raffiner sa façon de présenter aux Canadiens et aux Canadiennes, ainsi qu'au Parlement, l'information portant sur des questions de gestion et de rendement.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courrier, téléphone, télécopieur ou courriel.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Gestion axée sur les résultats
300, avenue Laurier Ouest
9^e étage, tour Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7183
Télécopieur : (613) 957-7044

Courriel : RMA-MRR@tbs-sct.gc.ca





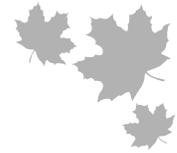
POINTS SAILLANTS SUR LE RENDEMENT

Le présent rapport contient de l'information sur la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes, présentée selon 19 indicateurs sociaux répartis en quatre thèmes : les avenues de développement économique et l'innovation au Canada; la santé des Canadiens et des Canadiennes; l'environnement au Canada; la vigueur et la sécurité des collectivités canadiennes. Le tableau qui suit résume le rendement du Canada observé dans ces domaines au cours des cinq à dix dernières années (selon la pertinence et la disponibilité des données).

De façon générale, les résultats montrent que, en tant que nation, nous nous tirons bien d'affaire dans le domaine de la santé. Des améliorations sont particulièrement notables au chapitre de l'espérance de vie et de la mortalité infantile. L'économie du Canada a aussi fait preuve d'une solide performance, en particulier au chapitre de l'emploi. Néanmoins, certains indicateurs environnementaux constituent encore une source d'inquiétude. Les résultats indiquent également que ce ne sont pas tous les membres de la société canadienne qui profitent de la solide performance économique du Canada. Quant à nos collectivités, certains progrès ont été accomplis en ce qui touche la sécurité dans les quartiers, mais d'autres indicateurs soulignent l'existence d'une société civile moins engagée.

LÉGENDE		
↑		Rendement à la hausse
—		Aucune donnée conjoncturelle disponible
↓		Rendement à la baisse
LES AVENUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INNOVATION AU CANADA		
Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
↑	Produit intérieur brut réel par habitant	La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant s'élève en moyenne à 3 % par an depuis 1997, soit une nette amélioration par rapport au début des années 1990. Le PIB réel par habitant s'est accru pour passer de 29 480 \$ en 1997 à 33 118 \$ en 2001*.
↑	Revenu réel disponible par habitant	Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le revenu réel disponible par habitant est à la hausse depuis 1997. Il s'est accru pour passer de 18 239 \$ en 1997 à 20 053 \$ en 2001*. En dépit de la forte croissance des revenus moyens, certains segments de la société canadienne sont toujours représentés de façon disproportionnée sous le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada.
* Données en dollars constants de 1997		





↑	Innovation	Bien qu'il n'existe pas de mesure de l'innovation, les dépenses du Canada en matière de recherche et de développement exprimées en pourcentage du PIB (intensité de la recherche et du développement) se sont accrues pour passer de 1,6 % au milieu des années 1990 à 1,9 % du PIB en 2001*. Néanmoins, par rapport à d'autres indicateurs du rendement en matière d'innovation, comme la demande de brevets de l'extérieur et les ressources humaines consacrées à la recherche et au développement, le Canada est loin derrière les États-Unis et les autres pays du G-7.
↑	Emploi	Le taux d'emploi moyen a augmenté pour passer de 58,5 % en 1996 à 61,2 % en 2001. Toutefois, le taux de chômage varie considérablement d'une province à l'autre. Les provinces de l'Atlantique et le Québec enregistrent toujours des taux de chômage nettement supérieurs à la moyenne établie pour le Canada.
—	Alphabétisation	Les données de la première <i>Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes</i> (EIAA), menée en 1994-1995, indiquent que plus de 40 % des Canadiens et des Canadiennes de 16 ans et plus ont un niveau inférieur au niveau « 3 », soit le niveau minimal souhaitable qui correspond à peu près au niveau atteint à l'achèvement d'un programme d'études secondaires.
↑	Niveau d'instruction	Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens et de Canadiennes détenant un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. Entre 1990 et 1998, la proportion de la population canadienne de 25 à 54 ans (la majorité de la population d'âge actif) détenant un diplôme universitaire est passée de 18 % à 23 %, tandis que la proportion de Canadiens et de Canadiennes n'ayant pas terminé leurs études secondaires est passée de 27 % à 18 %. En outre, le taux national de décrochage scolaire, au niveau secondaire, a diminué d'un tiers entre 1991 et 1999, pour s'établir à 12 %.
* Données en dollars constants de 1997		

LA SANTÉ DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
↑	Espérance de vie	L'espérance de vie à la naissance n'a fait qu'augmenter pour passer de 77,3 ans en 1989 à près de 79 ans en 1999 (76,3 ans pour les hommes et 81,7 ans pour les femmes). L'espérance de vie à la naissance des membres des Premières nations vivant dans les réserves a également augmenté au cours de la dernière décennie; toutefois, un écart d'environ 6,3 ans persiste.



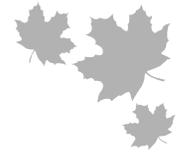


↓	Autoévaluation de l'état de santé	Le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes âgés de 12 ans et plus qui jugent que leur état de santé est très bon ou excellent a baissé pour passer de 63,1 % en 1994-1995 à 62,1 % en 2000-2001. Qui plus est, l'état de santé n'est pas uniforme dans les collectivités canadiennes. En effet, dans les régions du Grand Nord, les Canadiens et les Canadiennes sont moins nombreux à déclarer un état de santé très bon ou excellent.
↑	Mortalité infantile	Au cours de la dernière décennie, le taux de mortalité infantile n'a cessé de baisser pour passer de 7,1 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1989 à 5,3 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1999. Bien qu'il soit à la baisse, le taux de mortalité infantile chez les Premières nations vivant dans les réserves demeure toujours supérieur au taux canadien, soit 8 décès pour 1 000 naissances vivantes.
↑	Activité physique	En 2000-2001, environ 42,6 % des Canadiens et des Canadiennes âgés de 12 ans et plus s'adonnaient à une activité physique d'intensité au moins modérée pendant leur temps libre, contre 39,4 % en 1994-1995. L'activité physique a pris de l'ampleur dans presque tous les groupes d'âge, et l'augmentation la plus marquée a été observée dans le groupe des 20 à 34 ans.

L'ENVIRONNEMENT AU CANADA

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
↑	Qualité de l'air	Les niveaux de plusieurs polluants atmosphériques diminuent. De 1990 à 2000, on a observé que les niveaux de dioxyde d'azote, d'anhydride sulfureux et de monoxyde de carbone, au Canada, ont baissé jusqu'au taux maximal acceptable. Toutefois, aucune tendance définitive à la hausse ou à la baisse n'a été remarquée pour ce qui est des particules et de l'ozone de la basse atmosphère.
↑	Qualité de l'eau	Le traitement des eaux usées par les installations municipales n'a cessé de s'améliorer au cours d'une période de dix ans. En 1989, près de 20 % de la population municipale du Canada branchée à des réseaux d'égout n'avaient pas de station d'épuration. En 1999, c'était le cas de moins de 4 % de la population. En dépit de cette amélioration, il reste des défis à relever dans de nombreuses collectivités rurales et côtières.
↓	Biodiversité	Entre 1985 et 2002, l'état de la plupart des espèces réexaminées et toujours jugées à risque est demeuré inchangé et l'état d'un quart des espèces réévaluées s'est détérioré.





↑	Substances toxiques dans l'environnement	Les émissions de mercure dans l'air ont généralement baissé de 35 % entre 1995 et 2000. C'est essentiellement le cas des émissions provenant des activités d'incinération ainsi que des activités des secteurs de la sidérurgie et des principaux métaux communs. Les émissions provenant des centrales d'énergie électrique ont par contre augmenté pendant cette période.
LA VIGUEUR ET LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES		
Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
↓	Bénévolat	En 2000, 27 % des Canadiens et des Canadiennes ont donné 1,05 milliard d'heures de travail non rémunérées au Canada, soit une baisse de 13 % par rapport à 1997.
—	Attitudes à l'égard de la diversité	Selon une enquête menée en 2002, 59 % des Canadiens et des Canadiennes sont d'avis que le racisme est un problème sérieux au Canada. Toutefois, 72 % d'entre eux croient que les préjugés envers les minorités ethniques et raciales diminueront au cours des 10 prochaines années, soit une hausse de 7 points par rapport à 2000 et de 10 points par rapport à 1990.
↓	Participation aux activités culturelles	Entre 1992 et 1998, la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus ayant participé à des activités culturelles a baissé. Par exemple, la participation a chuté en ce qui touche le théâtre (en baisse de 4 %), la musique populaire (en baisse de 4,1 %), le concert symphonique (en baisse de 4 %) et l'opéra (en baisse de 1,4 %). Par contre, les sorties au cinéma ont augmenté de 10,5 % et les visites de lieux historiques, de 5,7 %.
↓	Participation à la vie politique	La participation à la vie politique canadienne est en baisse. Les taux de participation électorale au niveau fédéral ont diminué, passant de 69,6 % en 1993 à 61,2 % en 2000, soit le taux le plus bas pour une quelconque décennie de l'après-guerre.
↑	Sécurité et protection	Bien que le taux général de criminalité se soit légèrement accru de 1,3 % en 2001, il est toujours nettement inférieur au taux observé en 1992.





LES AVENUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INNOVATION AU CANADA

L'ENJEU

Produit intérieur brut par habitant	Revenu réel disponible par habitant	Innovation	Emploi	Alphabétisation	Niveau d'instruction
↑	↑	↑	↑	—	↑

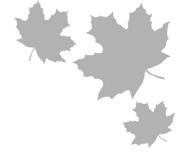
Bénéficiant de l'une des économies les plus fortes au monde, les Canadiens et les Canadiennes jouissent toujours d'un des niveaux de vie les plus élevés, tout en soutenant le principe du partage des retombées de cette prospérité entre tous les citoyens. Bien qu'un ralentissement économique mondial se soit répercuté sur toutes les grandes économies en 2001, ses effets ont été moins sérieux au Canada. Qui plus est, l'économie canadienne s'est rétablie plus vite et plus fermement que celle d'autres pays, y compris celle des États-Unis.

Cette forte performance économique peut être attribuée à la vigueur des paramètres économiques fondamentaux canadiens. En 2001-2002, le gouvernement fédéral a enregistré un excédent budgétaire de 8,9 milliards de dollars, son cinquième excédent consécutif. En conséquence, la dette nette fédérale a été réduite d'un montant équivalent, et il en a découlé un rapport de la dette nette au PIB d'environ 49 % en 2001-2002, comparativement au sommet de près de 71 % atteint en 1995-1996.

Les taux d'inflation et d'intérêt demeurent toujours faibles et stables, et nos perspectives de croissance économique pour les deux prochaines années sont positives, selon les prévisions officielles du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Toutefois, au sein d'une économie mondiale dominée de plus en plus par la technologie et la concurrence, le Canada doit affronter de nombreux défis pour maintenir un niveau de vie élevé. La meilleure façon de ce faire demeure l'amélioration tant de la croissance de la productivité que de la compétitivité, deux domaines où le Canada est en retard par rapport aux États-Unis depuis de nombreuses années. Une économie plus productive et compétitive profite à tous les aspects de l'économie et de la société. Plus précisément, elle est propice à l'investissement étranger au Canada, crée des possibilités pour les Canadiens et les Canadiennes compétents, encourage les entreprises canadiennes à rester au pays et favorise l'expansion mondiale des entreprises et exportations canadiennes.





En 2002, le gouvernement lançait La stratégie d'innovation du Canada (www.innovationstrategy.gc.ca) visant à accroître la productivité et la compétitivité de l'économie en renforçant l'innovation. Une économie moderne et compétitive est une économie au sein de laquelle l'innovation occupe une grande place et se traduit par de nouveaux produits à écouler sur les marchés étrangers ainsi que des moyens plus efficaces de produire des biens et des services.

Présentée en deux documents – *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, et *Le savoir, clé de notre avenir : le perfectionnement des compétences au Canada* – cette stratégie présente un guide pour accroître l'innovation et définit clairement les objectifs et les cibles. *Atteindre l'excellence* s'attarde sur la croissance économique en invitant ses lecteurs à augmenter leurs connaissances au moyen d'investissements dans la recherche et le développement et en veillant à ce que les politiques d'entreprises et de réglementation pertinentes soient mises en place pour favoriser et reconnaître l'excellence en investissement et en innovation.

Dans *Le savoir, clé de notre avenir*, le gouvernement présente un plan visant à développer une main-d'œuvre très compétente et souple en aidant tous les Canadiens et les Canadiennes à atteindre leur potentiel dans les domaines de l'éducation et de l'emploi. Il s'agit, entre autres, d'assurer l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaire selon les compétences, de reconnaître les titres de compétences étrangers, d'attirer de nouveaux immigrants qualifiés aussi bien que d'augmenter les capacités de lecture et d'écriture des Canadiens et des Canadiennes.

Après le lancement de la stratégie d'innovation, le gouvernement entamait un processus d'engagement, au niveau national, qui a pour but d'identifier les objectifs visés par tous les partenaires afin de réaliser les objectifs d'innovation à l'échelle du pays.

Le rôle du gouvernement du Canada est de collaborer avec les autres ordres de gouvernement, les entreprises, les institutions et les citoyens afin de s'assurer que le Canada attire l'investissement et les travailleurs du savoir compétents, et est propice à la recherche d'avant-garde, à la science et à l'innovation. Le gouvernement s'assure également que la croissance économique est durable et crée des possibilités pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Il ne sera pas facile de faire des progrès sur ces divers fronts, mais la vigueur des paramètres économiques fondamentaux canadiens, notre infrastructure moderne et notre main-d'œuvre très instruite constituent les assises de notre réussite. Certaines observations effectuées au cours des deux dernières années portent à croire que des progrès ont déjà été accomplis.

Le présent chapitre donne un aperçu de l'état des avenues de développement économique et de l'innovation au Canada, grâce à l'étude de six indicateurs.





- Le **produit intérieur brut (PIB) réel par habitant** indique le niveau réel des ressources dont nous disposons pour améliorer le sort des Canadiens et des Canadiennes. Il représente la valeur, corrigée en fonction de l'inflation, de tous les biens et services produits dans un pays par rapport à la taille de la population.
- Le **revenu réel disponible par habitant** se rapporte davantage au revenu net des particuliers. Il s'agit du revenu du secteur domestique après impôts et transferts, corrigé en fonction de l'inflation. Il exclut le revenu utilisé pour produire des biens et des services publics comme l'éducation et la santé dont rend compte le PIB réel par habitant.
- **L'innovation** est le processus qui permet d'extraire la valeur économique et sociale des nouvelles connaissances. Elle a des effets directs sur la qualité de vie au sens où elle améliore la productivité et la compétitivité d'une économie. Grâce à l'innovation, les biens et les services sont produits de façon plus efficace et de nouveaux produits sont offerts sur le marché.
- Le taux **d'emploi** est le pourcentage de la population d'âge actif ayant un emploi. Un taux d'emploi plus élevé a pour conséquence directe de rehausser le revenu des ménages et, partant, est un élément important de l'amélioration du niveau de vie moyen.
- **L'alphabétisation** est essentielle à l'acquisition des compétences de base et à l'apprentissage permanent. De nombreux pays préconisent l'alphabétisation en vue d'améliorer leur bien-être économique et la condition humaine de leurs citoyens. L'alphabétisation est particulièrement importante au sein de l'économie mondiale hautement compétitive d'aujourd'hui, et les pays ne tardent pas à perfectionner et à enrichir leur propre capital humain en reconnaissant qu'il est essentiel à leur succès économique.
- Le **niveau d'instruction** mesure le capital humain du pays et indique la qualité et le niveau de compétence de la main-d'œuvre. Une main-d'œuvre bien instruite et formée est essentielle au bien-être social et économique des pays au sens où elle leur permet de tirer profit des débouchés économiques qui se présentent et de faire naître des idées novatrices. L'éducation joue un rôle dans l'acquisition des compétences et des aptitudes et, partant, renforce la capacité des citoyens à bien vivre, à travailler et à apprendre.



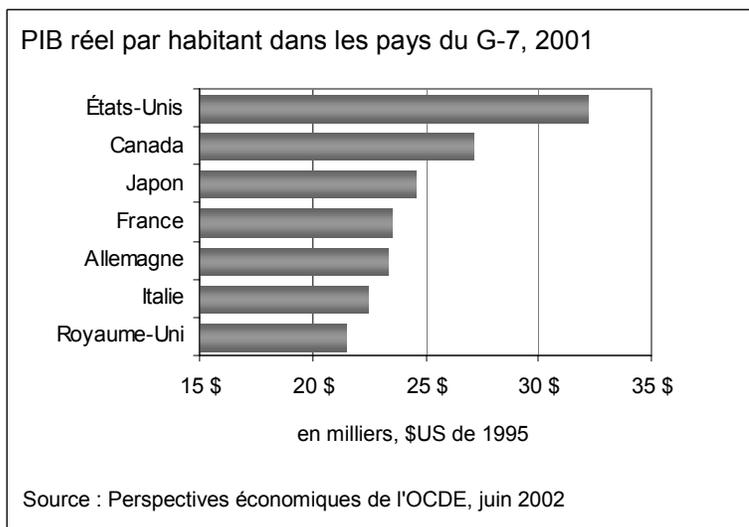
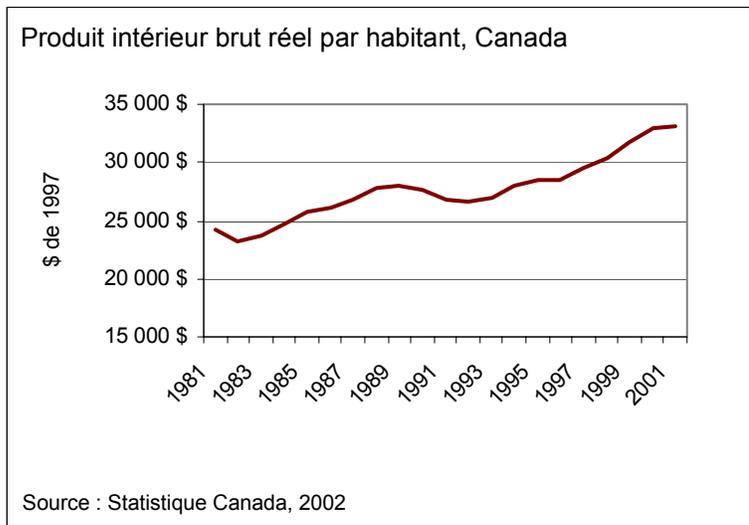


L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES

Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant. Couramment utilisé pour mesurer le bien-être économique, le PIB réel par habitant représente la valeur, corrigée en fonction de l'inflation, de tous les biens et services produits dans un pays par rapport à la taille de la population. Il permet également de mesurer le revenu généré par la production dans le pays, par personne.

Le niveau de vie moyen des Canadiens et des Canadiennes a considérablement augmenté au cours des dernières années. La croissance du PIB réel par habitant représente en moyenne 3 % par an depuis 1997, soit une nette amélioration par rapport au début des années 1990. Cette forte croissance a permis au Canada de maintenir l'un des niveaux de vie les plus élevés parmi les pays du G-7 et, en 2001, notre pays se place juste après les États-Unis.

La position du Canada par rapport à celle des États-Unis à ce chapitre s'est détériorée au cours des deux dernières décennies. L'écart entre les niveaux de vie des deux pays s'est élargi considérablement depuis 1980, essentiellement sous l'effet de la croissance plus faible de la productivité et du taux d'emploi au Canada. Pour améliorer notre productivité, il faut augmenter la production moyenne de chaque travailleur, ce qui exige un investissement dans l'innovation, l'adoption de nouvelles technologies avancées, y compris de nouvel équipement, et la poursuite des mesures prises pour mettre en place une main-d'œuvre hautement qualifiée. En fait, il s'agit d'éléments clés de la stratégie d'innovation adoptée par le gouvernement en 2002.



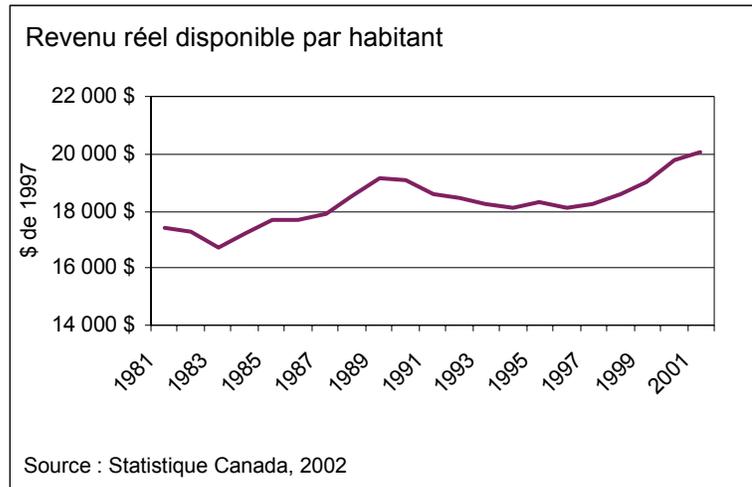


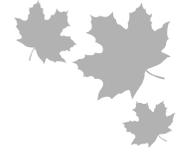
Le **revenu réel disponible par habitant**, au même titre que le PIB réel par habitant, dépend de divers facteurs, dont la productivité, le taux d'emploi, les changements apportés aux impôts et aux transferts aux particuliers.

En 2001, les Canadiens et les Canadiennes ont de nouveau réalisé des gains au chapitre du revenu réel disponible. Après une baisse observée au cours de la première moitié des années 1990, la

croissance du revenu personnel réel disponible est à la hausse depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et de la réduction de l'impôt des particuliers. Le revenu réel disponible par habitant a augmenté en moyenne de 2,1 % par an entre 1997 et 2001.

En dépit de la forte augmentation des revenus moyens, des progrès restent à faire. Le régime canadien de l'impôt sur le revenu et les transferts fédéraux ayant une incidence directe sur le revenu comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants ont pour effet de réduire l'écart de revenu entre les catégories de gains les plus élevés et les plus faibles au Canada. Les politiques de redistribution du revenu ont permis de maintenir cet écart de revenu à peu près au même niveau au cours des 20 dernières années. Pourtant, l'écart de richesse (valeur nette) entre les citoyens est à la hausse et certains segments de la société canadienne éprouvent des difficultés économiques excessives.





FAIBLE REVENU AU CANADA

De nombreux Canadiens disposent d'un revenu insuffisant pour répondre à leurs besoins quotidiens ou participer pleinement à la société. Depuis de nombreuses années, Statistique Canada publie des données sur le seuil de faible revenu (SFR) après impôts, qui représentent le niveau de revenu (après impôts et transferts de revenus des gouvernements) à partir duquel une famille doit consacrer une fraction beaucoup plus importante de son revenu que la famille canadienne moyenne pour s'alimenter, se loger et se vêtir. En 2000, une famille qui devait consacrer plus de 64 % de son revenu après impôts pour s'alimenter, se loger et s'habiller était considérée comme vivant à un niveau inférieur au SFR et dans des « conditions contraignantes ».

- Le pourcentage de la population canadienne vivant en deçà du SFR est passé de 11 % en 1990 à un sommet de 14 % en 1996, puis à 12 % en 1999. (Statistique Canada)
- En 1999, 18,1 % des Autochtones¹ vivant en dehors des réserves avaient des revenus inférieurs au SFR après impôts, comparativement à 17,7 % en 1990. (Il n'existe pas de données pour les Autochtones vivant dans les réserves.)
- Depuis 1991, on constate une augmentation marquée du pourcentage des nouveaux immigrants (qui vivent au Canada depuis moins de 10 ans) dont le revenu est inférieur au SFR. D'après les données les plus récentes, la probabilité, pour ces immigrants, d'avoir un revenu inférieur au SFR est 2,5 fois plus élevée que pour les non-immigrants.
- Les femmes chefs de famille monoparentale, suivies des célibataires, sont les membres de la société qui risquent le plus d'avoir un revenu inférieur au SFR. En 1999, 41 % des femmes chefs de famille monoparentale et 30 % des célibataires avaient un revenu inférieur au SFR. (*Tendances du revenu au Canada*, Statistique Canada)
- Les enfants des familles à faible revenu sont plus susceptibles que les autres d'avoir des difficultés d'apprentissage et de comportement et d'abandonner l'école.

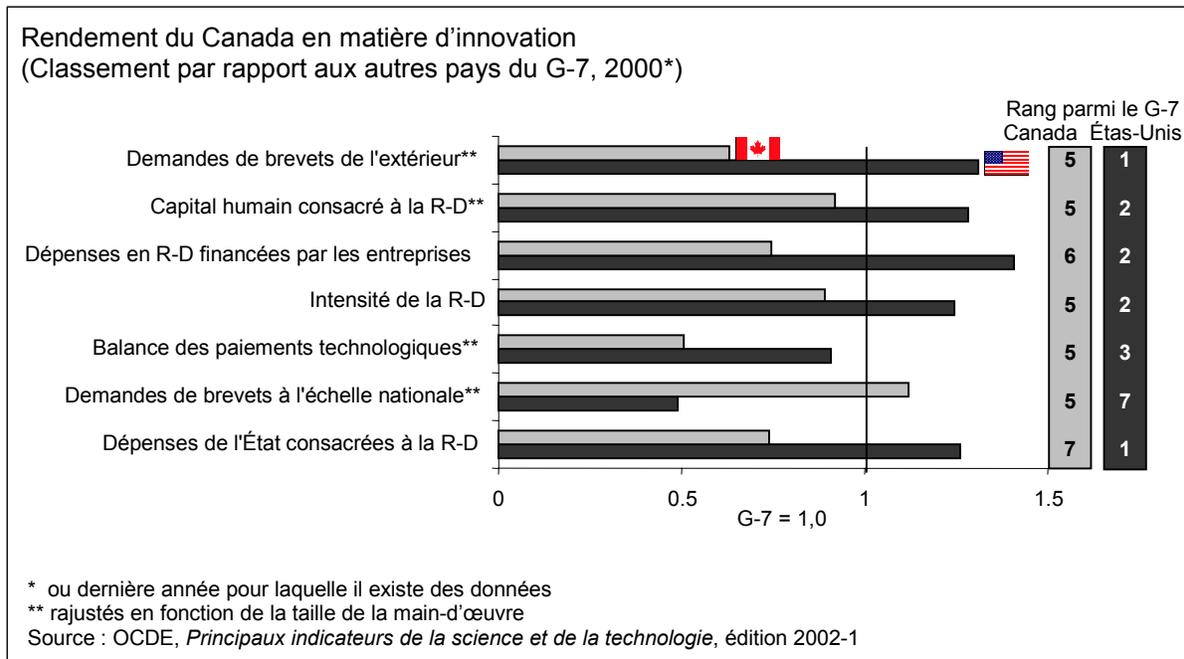
L'innovation est une composante fondamentale de la croissance de la productivité, de la compétitivité et du revenu. Aujourd'hui, l'innovation qui découle des nouvelles connaissances est devenue la principale source des avantages concurrentiels dans tous les secteurs de l'économie. La base de connaissances d'une économie peut être définie comme étant [traduction libre] « la capacité et l'aptitude à créer et à offrir de nouvelles idées et réflexions, et de nouveaux produits et procédés, et à les traduire en une valeur et en des ressources économiques ». (*Competitiveness Index 2002 : Benchmarking the Globe's High Performing Regions*, Huggins et Izushi). En d'autres mots, il s'agit d'innover pour fonctionner mieux ou plus vite, ou de créer un produit ou un service tout à fait nouveau.

¹ L'information concernant les Premières nations et les peuples autochtones est tirée de diverses sources et peut se rapporter à diverses populations. Dans le rapport, par « Autochtones », on entend toutes les populations indigènes du Canada, de l'Amérique du Nord, d'ascendance indienne, inuite ou métisse, y compris les Indiens inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et par « Premières nations », on entend les personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* et, à moins d'indication contraire, les Premières nations vivant dans les réserves.





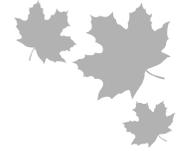
Diverses études ont montré que, en matière d'innovation, le Canada fait piètre figure. Par exemple, des études de l'OCDE portent à croire qu'il existe un « écart d'innovation » entre le Canada et les principaux pays de l'OCDE. De même, le Forum économique mondial place le Canada au 10^e rang seulement dans le monde en ce qui touche la capacité d'innovation, soit loin derrière les États-Unis, qui sont en tête. Le tableau ci-dessous montre que pour plusieurs indicateurs de rendement en innovation, le Canada est très loin derrière les États-Unis et les autres pays du G-7.



Néanmoins, le Forum économique mondial indique que le Canada est bien placé pour progresser sur la voie de l'innovation, avec un potentiel de croissance classé au premier rang dans le monde, partiellement attribuable au niveau élevé des effectifs postsecondaires. Certains progrès sont déjà visibles. En effet, en 2000, le Canada est passé du 6^e rang au 5^e rang au sein du G-7 en ce qui touche les dépenses totales consacrées à la recherche et au développement, en pourcentage du PIB (intensité de la R-D), et ces dépenses ont de nouveau augmenté en 2001 pour s'établir à 1,92 % du PIB.

En outre, pour un autre indicateur de l'innovation, soit la connectivité, qui mesure la capacité à utiliser les technologies de l'information et des communications pour interagir et dialoguer, le Canada fait bonne figure en se classant au 2^e rang, derrière les États-Unis, selon l'Indice de connectivité du Conference Board du Canada. D'ailleurs, l'utilisation d'Internet à haute vitesse au Canada, qui est de 6,2 connexions pour 100 habitants, est la plus élevée parmi les pays du G-7.





Pour ajouter à ce niveau élevé de connectivité, le gouvernement du Canada s'est engagé à devenir le gouvernement le plus accessible à ses citoyens. Conformément à l'initiative du Gouvernement en direct, les Canadiens pourront avoir un accès en direct à tous les renseignements et à tous les services du gouvernement d'ici 2005. Nous avons déjà fait des progrès remarquables. En 2002, pour la deuxième année consécutive, le Canada s'est classé premier dans le monde pour ce qui est de l'accès électronique aux programmes et aux services du gouvernement. (*eGovernment Leadership – Realizing the Vision*, Accenture 2002)

L'emploi. Un taux d'emploi élevé est un élément clé pour rehausser le niveau de vie moyen. Le taux dépend de divers facteurs, dont la conjoncture économique générale et la répartition de la population selon l'âge.

COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA

Le commerce international revêt une importance croissante pour l'économie canadienne et le niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes. On estime qu'il entre en jeu pour un emploi sur quatre au Canada. Voici quelques tendances observées récemment en ce qui touche le commerce international.

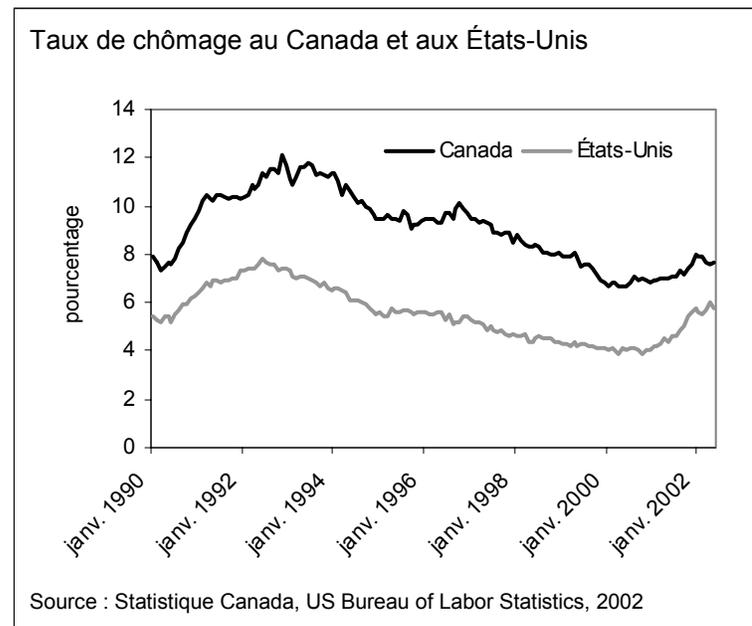
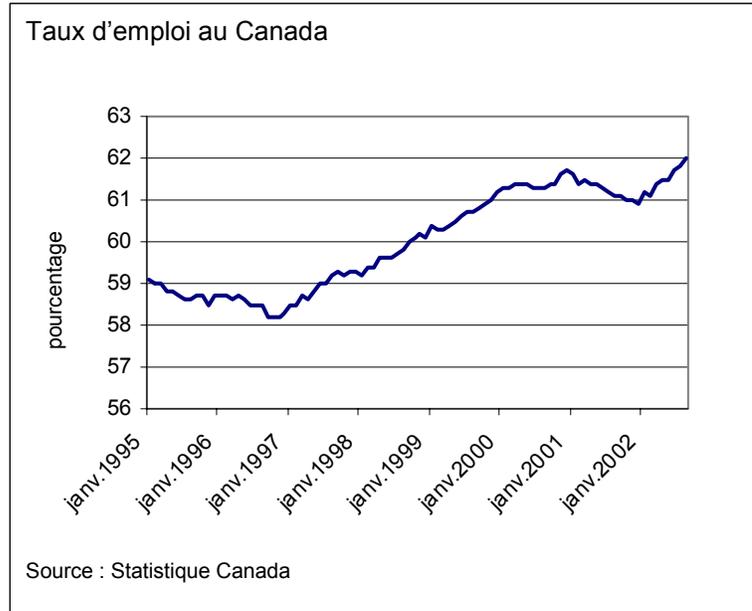
- Les exportations canadiennes totales ont augmenté pour passer de 25 % du PIB en 1990 à 43 % en 2001, grâce aux nouveaux débouchés découlant des accords de libre-échange et à la réduction des obstacles commerciaux sur le plan de l'économie mondiale. Les importations ont elles aussi augmenté pour passer de 25 % du PIB en 1990 à 38 % en 2001.
- Les États-Unis sont de loin le principal partenaire commercial du Canada : en 2001, ils ont représenté 82 % de nos exportations, 71 % de nos importations, 51 % de l'investissement direct canadien à l'étranger et 67 % de l'investissement direct étranger au Canada. Par contre, les échanges commerciaux avec l'Union européenne et le Japon ont diminué au cours de la dernière décennie.
- En 2001, l'éventail de produits exportés par le Canada s'est modifié : les machines et l'équipement, les produits automobiles ainsi que les produits forestiers ont subi une chute marquée au profit des produits agricoles et énergétiques et des biens de consommation, qui ont affiché une forte progression. En dépit de cette évolution, les machines et l'équipement sont toujours le secteur d'exportation le plus important, sa part étant de 24 % (*Troisième rapport annuel sur le commerce international du Canada – Le point sur le commerce*, mai 2002, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international).

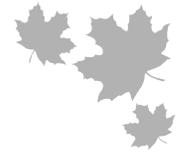




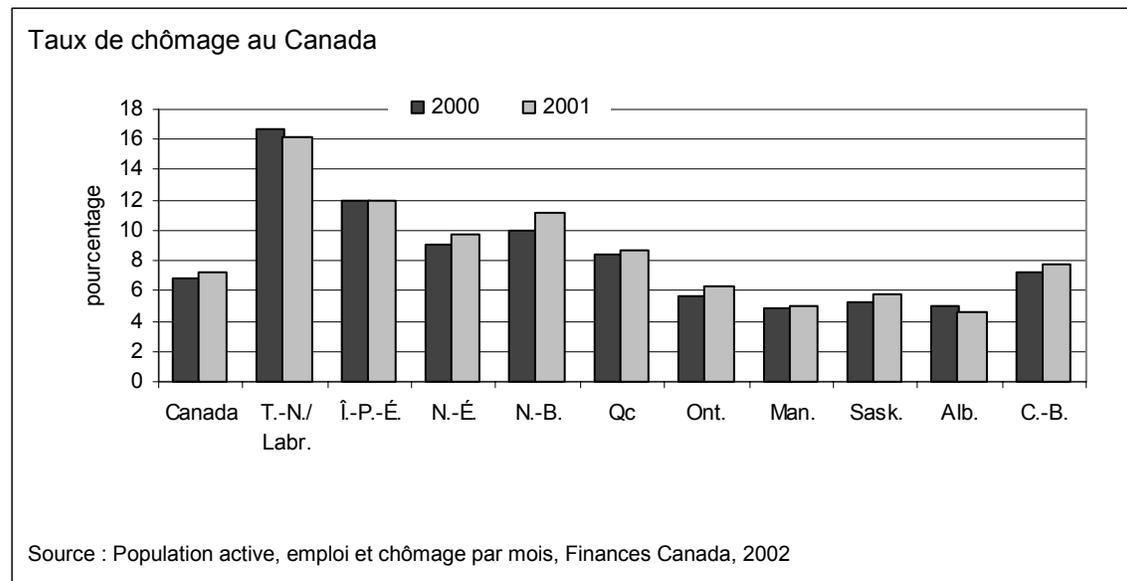
Le ralentissement économique mondial observé pendant une bonne partie de l'année 2001 a eu des répercussions sur la croissance de l'emploi au Canada. En 2001, l'emploi moyen annuel ne s'est accru que de 1,1 %, après une forte croissance moyenne de 2,6 % enregistrée entre 1997 et 2000. Toutefois, à la fin de 2001, la reprise économique était bien amorcée et le marché canadien du travail a créé un nombre record de nouveaux emplois en 2002. En effet, 427 000 nouveaux emplois ont été créés au cours des neuf premiers mois de l'année. La vigueur renouvelée du marché du travail a permis au taux d'emploi de retrouver le mouvement à la hausse qui s'était amorcé aux alentours de 1997.

Au cours des années 1990, le taux de chômage au Canada a aussi considérablement diminué. Le taux de chômage annuel a en effet baissé, pour passer de 11,4 % en 1993 à 7,2 % en 2001. En outre, étant donné que la performance du marché canadien du travail était meilleure que celle du marché américain en 2001 et jusqu'à maintenant, en 2002, l'écart entre les taux de chômage des deux pays s'est rétréci pour passer de près de cinq points de pourcentage à la fin de 1996 à 2,1 points de pourcentage en septembre 2002.





Malgré les progrès accomplis au cours des dernières années, un certain nombre de Canadiens continuent d'éprouver des difficultés à se trouver un emploi. Les provinces de l'Atlantique et le Québec, par exemple, ont toujours des taux de chômage nettement plus élevés que la moyenne nationale. Les taux observés pour les Autochtones et les immigrants récemment arrivés au pays sont également beaucoup plus élevés.



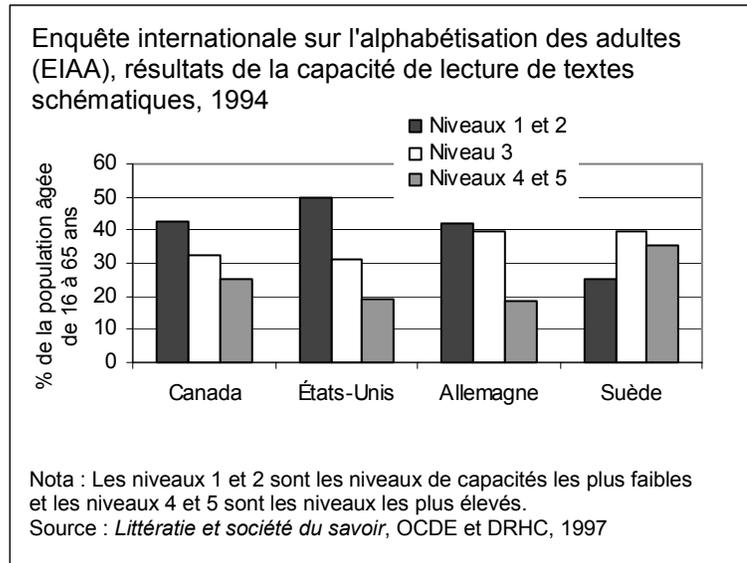
DONNÉES DÉTAILLÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- En 2001, le taux de chômage chez les femmes était de 6,8 %, soit un taux légèrement inférieur à celui des hommes, à 7,5 %, poursuivant une tendance amorcée dans les années 1990. En 2001, les femmes ont représenté 46 % de la population active, contre 38 % en 1976, ce qui fait du mouvement des femmes sur le marché du travail l'une des tendances sociales les plus marquantes des 50 dernières années. (*Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail*, Statistique Canada, 2002)
- Le taux de chômage chez les Autochtones est près de deux fois et demie supérieur au taux observé chez les Canadiens non autochtones et trois fois supérieur pour les Autochtones vivant dans les réserves. (*Les Autochtones au Canada*, AINC, Statistique Canada, 2002) D'ici 2006, la population autochtone active devrait augmenter de 67 % par rapport aux niveaux enregistrés en 1991, soit un taux de croissance nettement plus élevé que celui de la population non autochtone.
- Les immigrants récemment arrivés au pays ont de la difficulté à s'intégrer au marché du travail, en partie en raison du fait que les titres de compétence étrangers ne sont pas reconnus. Le Conference Board du Canada en est arrivé à la conclusion qu'une telle situation se traduit par des milliards de dollars de revenus perdus chaque année. (*Brain Gain*, Conference Board du Canada, 2001)





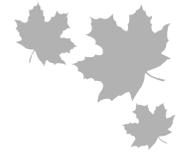
L'alphabétisation. Les capacités de lecture et d'écriture sont considérées comme un atout, car elles permettent aux travailleurs d'un pays de soutenir la concurrence qui s'exerce dans un monde en évolution, ouvrant ainsi la voie à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie. Un degré minimal d'alphabétisation est maintenant requis pour obtenir et garder la plupart des emplois et pour s'adapter aux nouveaux débouchés économiques. Il ne s'agit pas simplement de savoir lire et écrire; il s'agit de la capacité à comprendre et à utiliser divers types d'information.



L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) a son importance, car elle a façonné notre perception actuelle de l'alphabétisation. L'EIAA établit cinq niveaux de compétence allant du niveau le plus bas (le niveau 1) au niveau le plus élevé (le niveau 5), et des tests pour trois catégories de capacités de lecture – les textes suivis, les textes schématiques et les textes au contenu quantitatif. Le niveau trois indique le seuil minimal souhaitable, dans de nombreux pays, et il correspond plus ou moins au niveau atteint après avoir terminé des études secondaires avec succès et requis pour entrer au collège.

Pour les trois catégories de capacités de lecture, plus de 40 % des Canadiens âgés de 16 ans et plus se situent à un niveau inférieur au niveau 3 de l'EIAA. Ce constat tient partiellement au fait que les adultes plus âgés sont d'un niveau d'instruction secondaire moins élevé. Néanmoins, même dans le groupe d'âge de 16 à 25 ans, plus de 30 % ont un niveau inférieur au niveau 3. En outre, un diplômé de l'enseignement secondaire sur cinq âgé de moins de 20 ans possède des capacités de lecture et d'écriture insuffisantes. (*Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, 1995, Statistique Canada)

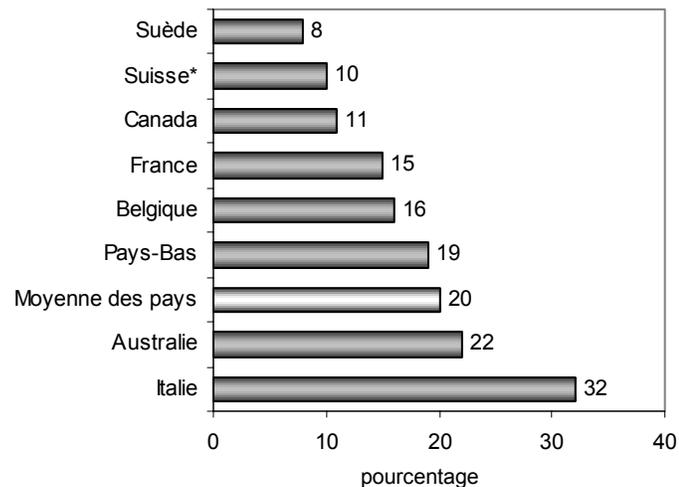




Le niveau d'alphabétisation peu élevé de certains Canadiens et Canadiennes constitue un problème important de la nouvelle économie du savoir qui exige un ajustement constant des compétences. L'un des objectifs du gouvernement fédéral énoncés dans la stratégie d'innovation est de travailler avec ses partenaires afin de diminuer considérablement, au cours de la prochaine décennie, le pourcentage de citoyens canadiens dont le taux d'alphabétisation est faible.

Il est encourageant de constater que les jeunes de 15 ans se sont bien tirés d'affaire dans le cadre d'un récent Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Parmi les 32 pays qui ont participé au Programme, le Canada s'est placé au deuxième rang pour ce qui est de la lecture, au cinquième rang dans le domaine scientifique et au sixième rang en mathématiques. Dans l'ensemble, les résultats obtenus par le Canada dépassaient les résultats moyens des pays de l'OCDE.

Pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 29 ans) non inscrits à un programme d'études secondaires supérieures ou n'ayant pas terminé leurs études secondaires supérieures, pays choisis de l'OCDE, 1998



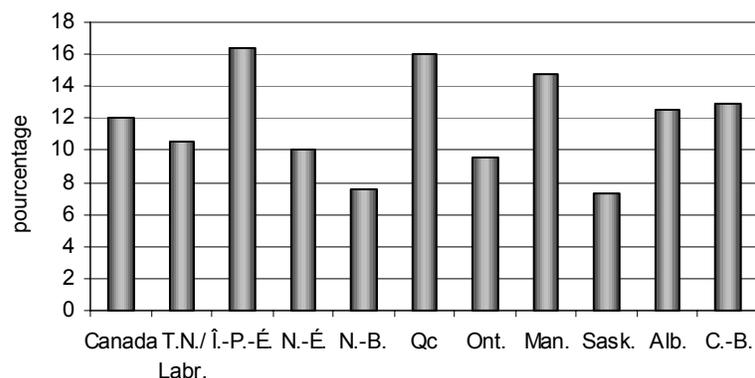
* données de 1999

Source : *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*

Le niveau d'instruction influe sur les chances de trouver un emploi, sur le type d'emploi obtenu et sur la sécurité d'emploi. L'éducation contribue à la richesse des citoyens canadiens, des familles et de la société dans son ensemble.

Au cours des dernières décennies, la demande au chapitre des compétences des travailleurs des pays de l'OCDE s'est accrue. Au Canada, entre 1990 et 2001, 2,8 millions d'emplois ont été créés à l'intention des diplômés de l'enseignement postsecondaire comparativement à 0,3 million

Taux d'abandon des études secondaires à 20 ans, 1999



Source : DRHC et Statistique Canada, 2002





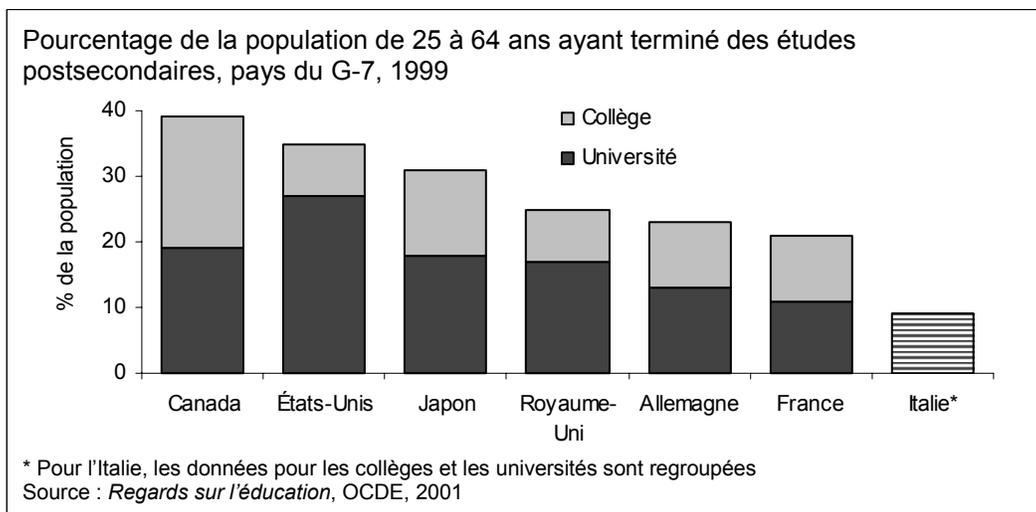
pour les diplômés de l'enseignement secondaire, et 1,1 million d'emplois ont disparu pour les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires.

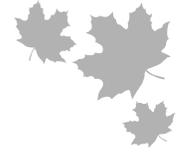
La main-d'œuvre canadienne est relativement compétente. Depuis 1976, le pourcentage des Canadiens et des Canadiennes qui obtiennent un diplôme d'études postsecondaires est à la hausse, ce qui place le Canada en tête des pays du G-7 pour ce qui est du pourcentage de la population active ayant poursuivi des études postsecondaires. Ce constat s'accompagne d'une diminution du pourcentage de jeunes qui abandonnent leurs études secondaires.

En 1999, le taux d'abandon des études secondaires à l'échelle nationale par les jeunes âgés de 20 ans était de 12 %, soit une baisse marquée par rapport au taux de 18 % observé en 1991. (DRHC et Statistique Canada, 2002)

À l'échelle provinciale, le taux d'abandon des études secondaires le moins élevé est enregistré en Saskatchewan et le plus élevé, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Néanmoins, à certains égards, des améliorations s'imposent. En effet, le Canada est en retard sur la plupart des pays de l'OCDE au chapitre du nombre de doctorats décernés, un aspect crucial de notre capacité de R-D. De plus, le niveau d'instruction chez les Autochtones, même s'il s'améliore, demeure inférieur à celui des autres Canadiens.





RENSEIGNEMENTS SUR LE RENDEMENT

De nombreuses institutions fédérales travaillent à l'amélioration des débouchés économiques et au renforcement de l'innovation au Canada. Pour ce faire, elles conçoivent des programmes, des politiques et des initiatives en fonction des « résultats stratégiques » généraux, elles en suivent la mise en œuvre de près et en rendent compte.

Par résultats stratégiques, on entend les avantages durables que les ministères et les organismes tentent d'apporter aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces résultats découlent des mandats confiés aux institutions fédérales et contribuent aux grandes priorités du gouvernement. Dans la plupart des cas, ils exigent une combinaison de ressources et un effort soutenu de plusieurs partenaires sur une période prolongée.

Les institutions fédérales rendent compte de leurs résultats stratégiques dans deux séries de documents qu'elles déposent chaque année au Parlement. Dans leurs Rapports sur les plans et les priorités (RPP), les ministères et les organismes communiquent de l'information sur les objectifs, les initiatives et les résultats escomptés – et établissent des liens avec les besoins connexes en ressources. Dans leurs Rapports ministériels sur le rendement (RMR), les ministères et les organismes décrivent leurs réalisations au regard des attentes en matière de rendement exposées dans les RPP.

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est un exemple d'organisme fédéral qui contribue à l'effort déployé par le gouvernement pour améliorer les débouchés économiques et l'innovation au Canada.





ORGANISATION : AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour atteindre ses objectifs stratégiques, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec soutient les projets de développement et d'expansion des entreprises québécoises. Ainsi, pour mieux asseoir la position concurrentielle des entreprises, l'Agence a comme priorités de moderniser leurs pratiques commerciales et d'améliorer leur capacité à innover et à offrir leurs produits sur les marchés étrangers. Qui plus est, l'Agence participe à la mise en place et au maintien d'un réseau d'organismes de développement locaux et régionaux qui viennent en aide aux petites et moyennes entreprises en leur fournissant des produits et des services liés, entre autres, à l'innovation, à la commercialisation, aux exportations et à la productivité.

En 2001-2002, l'Agence a contribué à la mise en place et à l'établissement de six institutions offrant des services de transfert de la technologie et du savoir. De plus, le soutien financier de l'Agence a permis de mettre en oeuvre 125 projets d'innovation visant à mener des activités de sensibilisation, à dresser des plans d'action novateurs, à mettre au point ou à améliorer des produits et à acquérir de nouveaux biens d'équipement. L'Agence a également appuyé 50 missions commerciales à l'étranger destinées à faire connaître les produits et les services des entreprises du Québec sur les marchés étrangers.

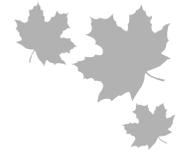
Toutes les nouvelles initiatives financées par l'Agence en 2001-2002 devraient, avec le temps, donner lieu à des investissements se chiffrant à plus de 1,7 milliard de dollars au Québec. Ces investissements contribuent au développement des régions rurales et à l'aménagement des quartiers en voie de restructuration dans les grands centres urbains du Québec.

On trouvera plus loin une liste sur laquelle figurent quelques-uns des autres ministères et organismes qui visent à obtenir des résultats stratégiques liés aux débouchés économiques et à l'innovation au Canada. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur les résultats stratégiques grâce aux hyperliens fournis dans la version électronique du rapport. En cliquant sur les ministères et les organismes énumérés ci-dessous, vous pourrez consulter la base de données « Les résultats stratégiques » à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp. Cette base de données contient de l'information (ainsi que des liens pour accéder à d'autres ouvrages) sur les activités et les dépenses prévues, les preuves recueillies au sujet des résultats, les vérifications et les évaluations pertinentes ainsi que des renseignements de base sur les programmes en rapport avec plus de 200 résultats stratégiques du gouvernement.

Outre les ministères énumérés ci-dessous, certaines institutions fédérales apportent un soutien à tous les ministères et organismes. C'est le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, de la Commission de la fonction publique du Canada, de Statistique Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La base de données « Les résultats stratégiques » contient également de l'information sur le rendement et les plans de ces institutions.

Dans le tableau qui suit, les ministères sont regroupés en « secteurs horizontaux », c'est-à-dire les secteurs au sein desquels divers ministères et organismes travaillent à l'atteinte d'un but commun.

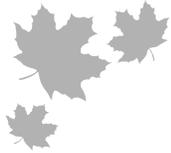




Cet effort de regroupement des ministères facilitera la réflexion sur les enjeux horizontaux ou à l'échelle du gouvernement. Cela aide à définir des leviers communs qui permettront aux diverses institutions fédérales de prévoir des stratégies et de suivre de près les résultats des efforts qu'elles déploient pour améliorer les débouchés économiques et l'innovation au Canada.

SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Système de réglementation efficace	Administration du pipe-line du Nord Canada Agence canadienne d'inspection des aliments Agence des douanes et du revenu du Canada Agriculture et Agroalimentaire Canada Commission canadienne des grains Commission du droit d'auteur Canada Développement des ressources humaines Canada Office des transports du Canada Office national de l'énergie Pêches et Océans Canada
Croissance économique régionale	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec Agence de promotion économique du Canada atlantique Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Pêches et Océans Canada
Systèmes commercial et financier sains et sûrs	Bureau du surintendant des institutions financières du Canada Secrétariat de l'ALÉNA - Section canadienne Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Tribunal canadien du commerce extérieur
Économie concurrentielle	Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires Agence spatiale canadienne Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Ministère des Finances Canada Pêches et Océans Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada





SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Partenariats efficaces entre les intervenants économiques	Conseil canadien des relations industrielles Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs
Marché équitable et concurrentiel	Agence des douanes et du revenu du Canada Commission canadienne des grains Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Industrie Canada Tribunal de la concurrence
Économie du savoir novatrice	Agence de promotion économique du Canada atlantique Agence spatiale canadienne Agriculture et Agroalimentaire Canada Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada Conseil national de recherches Canada Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Industrie Canada Ministère des Finances Canada Ressources naturelles Canada
Répartition équitable du revenu	Agence des douanes et du revenu du Canada Développement des ressources humaines Canada Ministère des Finances Canada
Part équitable des marchés internationaux	Agence canadienne de développement international Agence spatiale canadienne Citoyenneté et Immigration Canada Industrie Canada Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Ministère des Finances Canada





LA SANTÉ DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

L'ENJEU

Espérance de vie	Autoévaluation de l'état de santé	Mortalité infantile	Activité physique
↑	↓	↑	↑

La santé de la société canadienne, tout comme sa réussite au XXI^e siècle, repose sur la santé et le bien-être des personnes et des collectivités. Il n'est donc pas surprenant que les Canadiens et les Canadiennes accordent une grande importance à leur santé et à celle de leurs familles, de leurs amis et des collectivités.

De nombreux facteurs influent sur la santé : il ne s'agit pas que de facteurs personnels et leurs liens sont complexes. Ils comprennent les réseaux de soutien social, le niveau d'instruction, l'emploi et les conditions de travail, les milieux sociaux et physiques, l'hygiène de vie, le développement sain durant l'enfance, le patrimoine biologique et génétique, les services de santé, les rapports sociaux entre les sexes et la culture. (*Pour une compréhension commune : une clarification des concepts clés de la santé de la population*, document de travail, Santé Canada, 1996.)

Les éléments de preuve recueillis montrent que nous devons élargir notre conception de la santé en reconnaissant qu'elle est influencée par des facteurs individuels et collectifs. En d'autres termes, nous avons tous un rôle à jouer : dans les choix personnels que nous faisons et dans les décisions que nous prenons en ce qui concerne l'environnement, la nutrition et l'activité physique, dans les soins que nous prodiguons aux malades et dans l'élaboration de la politique gouvernementale. Parallèlement, de nombreux éléments déterminants de la santé sont influencés non seulement par les décisions personnelles de chacun mais aussi par les milieux sociaux, économiques et physiques ainsi que par l'action d'intervenants comme les gouvernements, les entreprises et les organismes bénévoles.



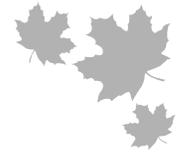


Le système de santé est une composante importante du plan d'action du gouvernement du Canada qui vise à améliorer la santé des citoyens canadiens. Bien que le régime de soins de santé au Canada soit souvent décrit comme un ensemble composé de dix régimes provinciaux et de trois régimes territoriaux, le gouvernement fédéral vient au cinquième rang des prestataires de soins de santé aux Canadiens et aux Canadiennes. Il exerce les fonctions suivantes :

- fournir des services de santé à des groupes particuliers, comme les anciens combattants, le personnel des Forces canadiennes², les détenus des pénitenciers fédéraux et les membres de la Gendarmerie royale du Canada. Santé Canada fournit des services de santé aux Premières nations vivant dans les réserves, aux populations des territoires et aux Inuits grâce à des postes infirmiers communautaires, à des centres de santé et à d'autres installations dans les secteurs isolés et éloignés;
- assurer la protection sanitaire en général, notamment la surveillance épidémiologique, le contrôle des effets des changements qui s'opèrent dans l'environnement sur la santé et la réglementation des médicaments et des instruments médicaux;
- promouvoir des normes de salubrité alimentaire et de qualité nutritionnelle applicables au mécanisme d'approvisionnement canadien;
- offrir des services de santé et de sécurité au travail et des services de santé aux voyageurs;
- élaborer des stratégies pour promouvoir la santé, prévenir les maladies et informer le public des répercussions de leurs choix sur leur santé;
- effectuer des travaux de recherche et recueillir de l'information sur la santé, par l'intermédiaire d'organismes comme les Instituts de recherche en santé du Canada, l'Institut canadien d'information sur la santé, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Statistique Canada ainsi que d'autres programmes de recherche, dont ceux de Santé Canada;
- apporter un important soutien financier aux régimes de soins de santé des provinces;
- assumer une responsabilité de gérance à l'égard des principes énoncés dans la *Loi canadienne sur la santé*.

² Les membres des Forces canadiennes ne sont pas couverts par la *Loi canadienne sur la santé*. Aux termes de la *Loi sur la défense nationale*, le gouvernement du Canada est chargé de répondre aux besoins en matière de santé des membres des Forces canadiennes, au pays et à l'étranger. Il a donc mis en place un Système de santé militaire visant à faire en sorte que le personnel militaire reçoive des soins conformément aux principes énoncés dans la *Loi canadienne sur la santé*, n'importe quand et n'importe où en service.





Le présent chapitre du rapport *Le rendement du Canada 2002* contient de l'information générale sur l'état de santé des Canadiens et des Canadiennes et non sur le rendement du système de soins de santé. Bon nombre de Canadiens et de Canadiennes s'inquiètent cependant de la condition du système, notamment les besoins non satisfaits en matière de soins de santé et la disponibilité des services d'urgence ou du personnel soignant. En outre, la population du Canada vieillit, ce qui a des répercussions sur le système de soins de santé. Nous devons donc être vigilants afin d'être en mesure de soutenir et de prévoir les besoins des personnes âgées.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec les provinces et les territoires pour renouveler et renforcer le système de santé. Par exemple, dans le cadre d'une entente conclue avec les gouvernements provinciaux et territoriaux lors de la réunion des premiers ministres tenue en septembre 2000, le gouvernement du Canada s'est engagé à consacrer, sur une période de cinq ans, 21,2 milliards de dollars au Plan d'action en matière de santé. Cet investissement permettra à tous les gouvernements de contribuer à l'élaboration d'un système de santé moderne et durable pour les Canadiens et les Canadiennes.

AUGMENTATION DES DÉPENSES CONSACRÉES AUX SOINS DE SANTÉ AU CANADA

- L'Institut canadien d'information sur la santé estime que pour la première fois, en 2001, les dépenses consacrées aux soins de santé ont dépassé les 100 milliards de dollars. Ce montant représente une somme moyenne d'environ 3 300 \$ par personne par an, une hausse de près de 300 \$ par rapport à 2000. Les dépenses totales en matière de soins de santé ont augmenté de 4,3 % par rapport à 2000.
- Le Canada a consacré environ 9,1 % du PIB aux soins de santé en 2000. Seulement quatre pays de l'OCDE ont dépensé plus : les États-Unis (13 %), la Suisse (10,7 %), l'Allemagne (10,6 %) et la France (9,5 %). Au niveau international, en 2000, les Canadiens et les Canadiennes ont dépensé davantage par personne que les citoyens de 24 des 29 autres pays de l'OCDE, compte tenu des écarts entre les taux de change et les prix. (Éco-Santé OCDE, 2002)

Les citoyens ont le droit de savoir ce que rapporte leur investissement en matière de santé. Lors de la réunion des premiers ministres de septembre 2000, les gouvernements se sont clairement engagés à renforcer la responsabilisation et la communication de l'information, et en novembre 2001, un ensemble d'indicateurs proposés a reçu l'aval des sous-ministres compétents du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires.

En septembre 2002, pour la première fois, tous les gouvernements du Canada ont informé les citoyens canadiens de l'état de santé, des résultats obtenus dans le domaine de la santé et de la qualité des services fournis au moyen d'un ensemble d'indicateurs communs – il s'agissait d'une démarche concrète pour renforcer la reddition de comptes à la population canadienne. À mesure que l'on saura de quelle façon le système de santé répond aux besoins de la population canadienne, les gouvernements pourront utiliser l'information obtenue pour renouveler et renforcer le régime d'assurance-maladie. Le rapport du gouvernement du Canada intitulé *Les Canadiens en santé – Rapport fédéral sur les indicateurs comparables de la santé* se trouve à l'adresse <http://hc-sc.gc.ca/iacb-dgiac/arad-draa/français/imputabilité/indicateurs.html>.





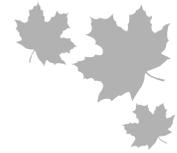
Les Canadiens et les Canadiennes sont toujours très fiers du régime public de soins de santé, mais ils s'inquiètent de son avenir. En février 2002, la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, sous la direction de l'ex-premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, a publié un rapport provisoire. La Commission s'est essentiellement intéressée à la durabilité à long terme du système de soins de santé. Son rapport provisoire a servi de cadre au processus consultatif qu'elle tiendra auprès du public et des intervenants. Le rapport final de la Commission sera présenté au Premier ministre en novembre 2002.

Une bonne façon d'évaluer la santé des Canadiens et des Canadiennes consiste à utiliser quelques indicateurs clés. Le présent chapitre donne un aperçu de l'état de santé de la population canadienne au moyen de quatre indicateurs.

- L'**espérance de vie** est depuis longtemps considérée comme un indicateur fondamental et fiable de la santé générale d'une population, bien qu'on l'ait parfois critiquée parce qu'elle met l'accent sur la longévité plutôt que sur la qualité de vie. L'espérance de vie permet néanmoins d'effectuer des comparaisons pertinentes au fil du temps et entre les administrations publiques.
- L'**autoévaluation de l'état de santé** mesure la santé physique et mentale des citoyens telle qu'ils la perçoivent. Il s'agit d'une évaluation du bien-être et pas simplement d'un constat d'absence de maladie. Cet indicateur peut également être un bon indice de l'existence de problèmes mesurés de façon plus objective.
- La **mortalité infantile** tient souvent lieu d'indicateur de base du développement social et économique et, à ce titre, elle permet d'effectuer des comparaisons pertinentes au fil du temps et entre les administrations publiques.
- Contrairement aux trois autres indicateurs, l'**activité physique** est un facteur qui influe sur la santé plutôt qu'une mesure de l'état de santé. Il est généralement reconnu que le manque d'activité physique est un facteur de risque associé aux maladies coronariennes. L'activité physique est salutaire à la santé et ce, à bien des égards : maintien du poids santé, risque réduit de diabète, de cancer et d'ostéoporose et réduction du stress, pour ne citer que ceux-là. Par conséquent, le degré d'activité physique pendant les temps de loisir est un élément déterminant important de l'état de santé global de la population canadienne.

Les quatre indicateurs susmentionnés ne permettent pas, à eux seuls, de brosser un tableau complet de l'état de santé des Canadiens et des Canadiennes, mais ils en soulignent les éléments importants. Par exemple, à l'exception de l'activité physique, les indicateurs ne révèlent pas la façon dont diverses forces économiques, sociales et environnementales se combinent pour influencer la santé (bon nombre de ces facteurs sont abordés dans d'autres chapitres). Néanmoins, examinés globalement, ils nous donnent un bon aperçu de l'état de santé de la population canadienne.

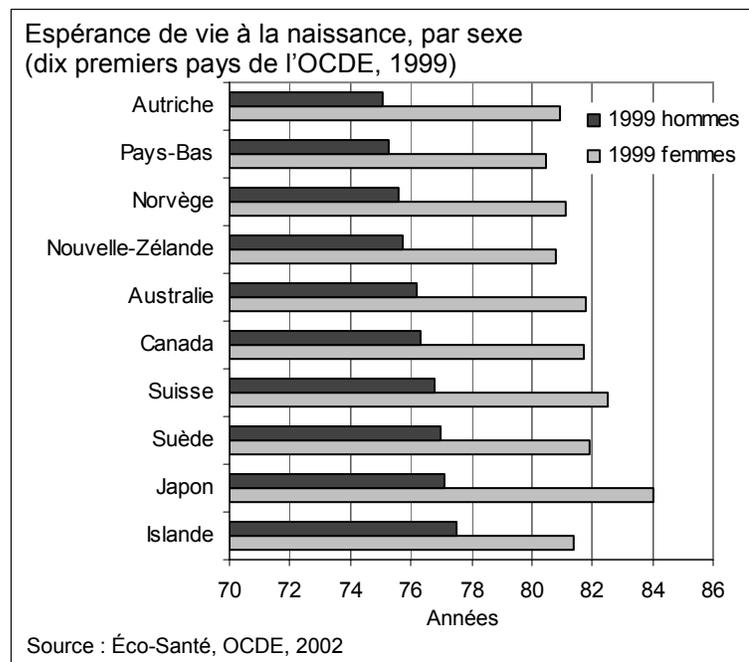




L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES

L'**espérance de vie** représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre, à partir de la naissance. L'espérance de vie à la naissance, largement utilisée comme indicateur de la santé d'une population, met l'accent sur la longévité plutôt que sur la qualité de vie.

L'espérance de vie à la naissance au Canada se situe parmi les plus élevées dans le monde. Elle n'a cessé d'augmenter, passant de 59 ans au début des années 1920 à près de 79 ans en 1999. (*Rapport ministériel sur le rendement 2000-2001*, Santé Canada)



Depuis 1961, le Canada se place parmi les 10 premiers des 30 pays membres de l'OCDE pour ce qui est de l'espérance de vie. En 1999, l'espérance de vie des hommes au Canada venait au cinquième rang derrière l'Islande, le Japon, la Suède et la Suisse. Pour les femmes, elle venait au septième rang. (Éco-Santé OCDE, 2002)

L'espérance de vie à la naissance a atteint des records chez les deux sexes en 1999 : 76,3 ans chez les hommes et 81,7 ans chez les femmes. En 1996, l'espérance de vie des femmes était supérieure de près de six ans à celle des hommes. En 1999, l'écart s'était rétréci pour s'établir à 5,4 ans. (*Le Quotidien*, 7 mai 2002, Statistique Canada)

L'espérance de vie sans incapacité amène le concept de qualité de vie. Cet indicateur mesure le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre sans limitation d'activité d'aucune sorte. (*Indicateurs de santé*, décembre 2001) Les estimations de l'espérance de vie sans incapacité entre 1995 et 1997 portent à croire que les femmes pourraient s'attendre à vivre un peu plus de 12 ans, soit 15 % de leur vie, avec une incapacité, comparativement à environ 10 ans, soit 13 %, pour les hommes. On voit donc que l'espérance de vie plus longue des femmes ne veut pas dire qu'elles vivent aussi plus longtemps sans incapacité. (*La santé de la population canadienne*, Statistique Canada, 2001) Les taux d'obésité élevés, l'usage répandu du tabac et les taux de dépression élevés sont associés à une espérance de vie sans incapacité de plus courte durée. (*La santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada, 2002)





POPULARITÉ DU TABAGISME

Selon les plus récents résultats de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, la popularité du tabagisme continue de baisser.

En 2001, approximativement 22 % de la population âgée de 15 ans et plus fumait, soit une baisse de 2 % par rapport à 2000.

Environ 24 % des hommes fumaient en 2001, soit une situation inchangée par rapport à 2000. Le pourcentage de femmes qui fumaient a baissé pour passer de 23 % en 2000 à 20 % en 2001.

Les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans constituent toujours le groupe d'âge au sein duquel l'usage du tabac est le plus répandu, avec une proportion de 32 %.

Les jeunes de 15 à 19 ans font un usage du tabac équivalent à la moyenne nationale, soit 22,5 %, contre 25 % en 2000.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2001*

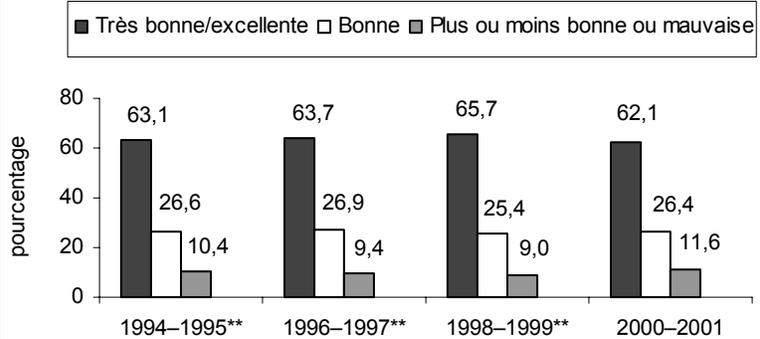
L'autoévaluation de l'état de santé mesure la santé physique et mentale des citoyens telle qu'ils la perçoivent.

En 2000-2001, 62,1 % des Canadiens et des Canadiennes âgés de 12 ans et plus ont jugé que leur santé était très bonne, voire excellente, comparativement à 65,7 % en 1998-1999. Le pourcentage des Canadiens et des Canadiennes qui ont jugé leur santé plus ou moins bonne ou mauvaise a augmenté pour passer de 9,0 % en 1998-1999 à 11,6 % en 2000-2001. (*Indicateurs de santé*, mai 2002)

Dans l'ensemble, les hommes étaient davantage portés que les femmes à juger leur état de

santé très bon ou excellent (63 % contre 59,9 %). Parmi les groupes d'âge, environ 73 % des jeunes de 12 à 14 ans ont jugé leur santé très bonne, voire excellente. La proportion de la population ayant jugé son état de santé très bon ou excellent a baissé avec l'âge, pour atteindre aussi peu que 36 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus. (*Indicateurs de santé*, mai 2002)

Autoévaluation de l'état de santé, population âgée de 12 ans et plus, Canada*

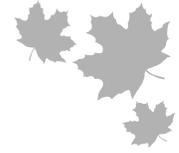


*Les données en fonction de l'âge ont été normalisées

**Les données pour 1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999 ne tiennent pas compte des territoires.

Sources : Enquête nationale sur la santé de la population 1994-1999; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2000-2001





ÉTAT DE SANTÉ DANS LES COLLECTIVITÉS DU NORD DU CANADA

L'état de santé n'est pas uniforme d'une collectivité à l'autre. Dans les régions du Grand Nord, les Canadiens et les Canadiennes sont moins nombreux à juger leur état de santé très bon ou excellent.

En 2000-2001, le Nunavut a rapporté une proportion de sa population ayant jugé son état de santé très bon ou excellent nettement inférieure à la moyenne nationale, avec un taux de 55,2 %. Cette tendance correspond au constat effectué dans les trois régions du Grand Nord/Nord-Est pour lesquelles il existe des données. (*Indicateurs de santé*, mai 2002)

L'usage du tabac, les taux d'obésité et la consommation élevée de boissons alcoolisées dans les collectivités des régions éloignées du Nord du Canada sont également supérieurs aux moyennes établies pour le Canada. (*La santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada, 2002)

Sur la scène internationale, les Canadiens et les Canadiennes sont toujours parmi ceux qui sont les plus enclins à juger leur état de santé satisfaisant. Selon les données de l'OCDE, le Canada et les États-Unis enregistrent les plus grandes proportions de leurs citoyens jugeant leur santé au moins « bonne ». Il n'existe toutefois pas de norme internationale pour mesurer l'état de santé perçu, et il est conseillé de faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données de divers pays. (*OCDE Panorama de la santé : 2001*)

LA SANTÉ MENTALE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

La santé mentale importe autant que la santé physique pour le bien-être général des personnes et des sociétés. Depuis qu'elle existe, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît l'importance de la santé mentale, comme en témoigne la définition qu'elle en donne dans sa constitution : « la santé n'est pas simplement synonyme d'absence de maladie ou d'infirmité » mais bien « un état complet de bien-être physique, mental et social ». (*Rapport sur la santé dans le monde 2001*, OMS)

En 2000-2001, environ 8 % des Canadiens et des Canadiennes âgés de 12 ans et plus ont dit avoir consulté un spécialiste en santé mentale pour régler un problème. Dans l'ensemble, les femmes étaient plus portées à le faire que les hommes (11 % contre 5,4 %). (*Indicateurs de santé*, mai 2002)

La dépression est le principal trouble mental déclaré et ce, à l'échelle mondiale. En 2000-2001, 7,1 % de la population canadienne âgée de 12 ans et plus avaient fait au moins une dépression majeure au cours des 12 derniers mois. La dépression est plus répandue chez les femmes (9,2 %) que chez les hommes (5,0 %). La fréquence de la dépression atteint un sommet de 9,6 % dans le groupe des 20 à 24 ans, puis elle baisse dans le groupe de la quarantaine et ne représente que 3,2 % chez les personnes âgées. (*Indicateurs de santé*, mai 2002)

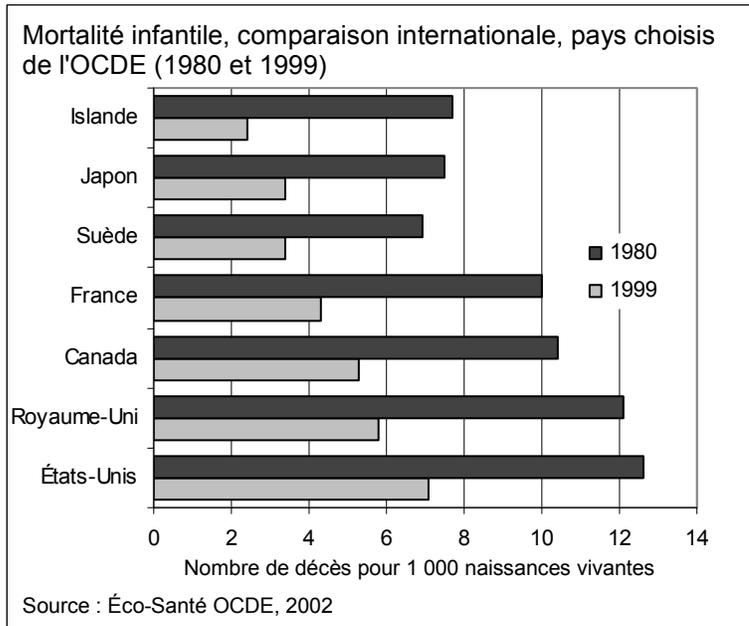


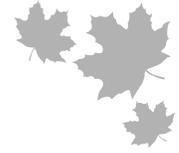


Le taux de **mortalité infantile** a diminué de 1 décès pour 1 000 naissances vivantes depuis 1993. Après cinq années de baisse, le taux de mortalité infantile est demeuré inchangé en 1999, à 5,3 décès pour 1 000 naissances vivantes. En 1999, le taux de mortalité infantile était de 5,7 décès pour les garçons, soit un peu plus que pour les filles (4,8 décès). (*Le Quotidien*, 7 mai 2002, Statistique Canada)

Le taux de survie des bébés très prématurés a augmenté grâce à une amélioration des soins spécialisés prodigués aux femmes enceintes et aux nouveau-nés, ainsi que de leur accessibilité. Le nombre de nouveau-nés à risque élevé enregistrés comme des naissances plutôt que comme des décès a connu une augmentation, ce qui a entraîné une réduction du taux de mortalité infantile.

Dans le contexte nord-américain, le Canada a accompli des progrès au chapitre de la mortalité infantile, mais comparativement à l'Europe ou au Japon, sa progression est moins impressionnante. En 1999, le Canada s'est classé au 17^e rang d'après les données d'Éco-Santé de l'OCDE pour 2002. L'Islande est au premier rang avec 2,4 décès pour 1 000 naissances vivantes, et le Japon et la Suède viennent en deuxième position avec chacun 3,4 décès infantiles pour 1 000 naissances vivantes.





LA SANTÉ DES AUTOCHTONES AU CANADA

Les inégalités sont grandes entre l'état de santé des Premières nations et des collectivités inuites du Canada et celle des autres Canadiens. En dépit de l'éventail des services et des programmes actuellement offerts à ces communautés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les enfants et les familles des Premières nations et des communautés inuites se placent loin derrière la moyenne canadienne, et ce pour de nombreux indicateurs socio-économiques de bien-être. Certes des progrès sont accomplis sur de nombreux fronts, mais les efforts doivent se poursuivre pour rétrécir les écarts et mettre en place des communautés qui surviennent à leurs propres besoins.

- En dépit des améliorations importantes apportées depuis les années 1970, le taux de mortalité infantile chez les Premières nations est toujours d'environ 50 % plus élevé que le taux applicable au Canada dans son ensemble*.
- L'espérance de vie à la naissance chez les Premières nations est inférieure d'environ 6,3 ans à celle de la population canadienne générale. (*Données ministérielles de base*, 2001, Affaires indiennes et du Nord Canada)
- Chez les Premières nations et les Inuits, la fréquence des problèmes cardiaques et de l'hypertension est environ trois fois plus élevée que pour la population canadienne générale. (*Enquête régionale sur la santé des Premières nations et des Inuits*, 1999)
- En 2002, seulement 38 % des Premières nations ont jugé leur état de santé très bon, voire excellent, comparativement à 61,4 % de l'ensemble des Canadiens, en 2000-2001*.
- La fréquence du diabète déclaré par les malades eux-mêmes est de deux à trois fois plus élevée chez les Premières nations que dans la population canadienne dans son ensemble*.
- La présence de la tuberculose chez les Premières nations est de 8 à 10 fois plus élevée que pour les autres Canadiens*.
- En 1999, le nombre d'années possibles de vie perdues chez les Premières nations (pour 100 000 personnes) attribuable à des blessures non intentionnelles a été de près de cinq fois plus élevé que chez la population canadienne dans son ensemble. Le nombre d'années possibles de vie perdues attribuable au suicide a été trois fois plus élevé*.

* Source : *Les Canadiens en santé – Rapport fédéral sur les indicateurs comparables de la santé*, 2002

L'activité physique. Il est scientifiquement prouvé que l'activité physique joue un rôle important dans l'amélioration de la santé et la prévention des maladies, de l'incapacité et des décès prématurés. Les personnes inactives courent des risques accrus : diabète de type 2, décès prématuré, maladie coronarienne, obésité, hypertension artérielle, ostéoporose, accident cérébro-vasculaire, dépression et cancer du côlon. Des études montrent que l'activité physique peut réduire de plus de 50 % le risque d'avoir le diabète de type 2 (Santé Canada, *Activité physique*, 2002) et que la probabilité d'avoir une maladie cardiaque est considérablement plus élevée chez les personnes sédentaires (5,0 %) ou celles qui ne font que peu d'activité physique (3,7 %) que chez les personnes qui pratiquent une activité physique de façon modérée ou intensive (1,0 % et 1,3 % respectivement). (*L'indice de masse corporelle et la santé*, Statistique Canada, 1999)





Selon les résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001, 42,6 % des Canadiens âgés de 12 ans et plus pratiquaient une activité physique d'intensité au moins modérée pendant leurs moments de loisir, soit une hausse de 3,2 % par rapport à l'enquête menée en 1994-1995. L'activité physique a pris de l'ampleur dans presque tous les groupes d'âge, surtout les jeunes de 20 à 34 ans. (*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : premier coup d'œil*, Statistique Canada, 2002) L'Enquête révèle également que les femmes ont presque rattrapé les hommes pour ce qui est de l'activité physique pendant les moments de loisir. En 1994-1995, environ 36 % des femmes âgées de 20 à 64 ans étaient actives physiquement, comparativement à 39 % pour les hommes. En 2000-2001, une augmentation marquée de l'activité physique chez les femmes a permis de réduire l'écart, la proportion de femmes avoisinant 41 % comparativement à 42 % chez les hommes de ce groupe d'âge. (*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : premier coup d'œil*, Statistique Canada, 2002)

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LES PAYS DE L'OCDE

D'après les derniers résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), la proportion de la population qui souffre d'obésité a augmenté (*Le Quotidien*, 8 mai 2002, Statistique Canada). Les données de l'ESCC montrent en effet que, entre 1994-1995 et 2000-2001, le nombre de Canadiens et de Canadiennes obèses âgés de 0 à 64 ans s'est accru de 24 %. L'obésité conduit à une plus grande propension au diabète et aux maladies du système circulatoire et constitue un autre risque pour la santé qui pourrait être réduit par des mesures préventives comme une meilleure nutrition et une activité physique pratiquée plus régulièrement. (*Éco-Santé*, OCDE, 2001)

Selon des statistiques comparatives applicables aux États-Unis, 20 % de la population adulte âgée de 18 ans et plus était considéré comme obèse en 2000 comparativement à seulement 14 % en 1994. Cette augmentation est nettement plus importante qu'au Canada, où la proportion n'a augmenté que de deux points pour s'établir à 15 % pendant la même période. (*Le Quotidien*, 8 mai 2002, Statistique Canada)

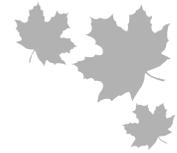
Chez les enfants âgés de 7 à 13 ans, le niveau d'obésité a presque triplé au Canada au cours des deux dernières décennies. L'inactivité est un facteur déterminant de l'obésité chez les enfants. Moins de la moitié des enfants canadiens, filles et garçons, sont suffisamment actifs pour être en bonne santé. (*Les soins de santé au Canada*, 2002)

RENSEIGNEMENTS SUR LE RENDEMENT

De nombreuses institutions fédérales travaillent dans l'espoir d'améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes. Pour ce faire, elles conçoivent des programmes, des politiques et des initiatives en fonction des « résultats stratégiques » généraux, elles en suivent la mise en œuvre de près et en rendent compte.

Par résultats stratégiques, on entend les avantages durables que les ministères et les organismes tentent d'apporter aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces résultats découlent des mandats confiés aux institutions fédérales et contribuent aux grandes priorités du gouvernement. Dans la





plupart des cas, ils exigent une combinaison de ressources et un effort soutenu de plusieurs partenaires sur une période prolongée.

Les institutions fédérales rendent compte de leurs résultats stratégiques dans deux séries de documents qu'elles déposent chaque année au Parlement. Dans leurs Rapports sur les plans et les priorités (RPP), les ministères et les organismes communiquent de l'information sur les objectifs, les initiatives et les résultats escomptés – et établissent des liens avec les besoins connexes en ressources. Dans leurs Rapports ministériels sur le rendement (RMR), les ministères et les organismes décrivent leurs réalisations au regard des attentes en matière de rendement exposées dans les RPP.

Santé Canada est un exemple d'institution fédérale qui contribue à l'effort déployé par le gouvernement pour améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes.

ORGANISATION : SANTÉ CANADA

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : FOURNIR AUX PREMIÈRES NATIONS ET AUX INUITS DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SANTÉ DURABLES AFIN QUE CES POPULATIONS PUISSENT PARVENIR À UN ÉTAT DE SANTÉ COMPARABLE À CELUI DES AUTRES CANADIENS

Améliorer l'état de santé des Premières nations et des Inuits et réduire les inégalités sur le plan de la santé entre ce segment de la population et les autres Canadiens constituent une priorité du gouvernement fédéral.

Pour atteindre ce but, Santé Canada a adopté un certain nombre d'initiatives et de programmes visant à régler d'importants problèmes de santé et à combler les écarts dans les services de santé offerts aux Premières nations et aux Inuits. Pour que la qualité de vie des familles des Premières nations et des Inuits s'améliore, Santé Canada a mis en œuvre des programmes qui mettent l'accent sur l'intervention précoce auprès des enfants ainsi que des campagnes de sensibilisation aux conditions qui constituent une menace à la santé des familles. L'administration des programmes et des initiatives du Ministère a permis de faire baisser le taux de mortalité infantile de façon constante au cours des 20 dernières années, lequel est passé de 27,6 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1979 à 8,0 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1999.

Le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) traduit les efforts déployés. Ce programme a pour objectif d'améliorer le bien-être des mères, des enfants et des familles grâce au transfert des compétences parentales, à l'intervention précoce auprès des enfants et à des services communautaires. L'élément du PCNP orienté vers les Premières nations et les Inuits vise à améliorer l'alimentation des femmes enceintes qui doivent affronter des situations qui menacent leur santé et la croissance de leurs bébés. Il existe plus de 600 projets qui touchent plus de 6 000 femmes. Santé Canada a élargi la portée et l'intensité du programme aux femmes et aux nourrissons des Premières nations et des Inuits. Environ 90 % des femmes admissibles ont participé au programme. Plus du tiers d'entre elles s'y sont inscrites durant les trois premiers mois de leur grossesse, ce qui permet d'influer positivement sur la santé de la mère et du nouveau-né durant une plus longue période. Le programme atteint aussi l'un des objectifs visés, à savoir attirer les femmes les plus à risque. Les jeunes femmes célibataires dont le revenu est faible et le niveau d'instruction peu élevé sont celles qui sont le plus susceptibles de participer au programme.

Les constatations préliminaires montrent que le PCNP a des effets positifs sur certains indicateurs de la santé des mères et des enfants. La durée de la période d'allaitement, en particulier, semble s'allonger chez les mères qui participent au PCNP. L'allaitement donne de nombreux avantages à court et à long terme pour la mère et le nourrisson, dont des risques plus faibles d'infections, de diabète, d'obésité et de cancer du sein.





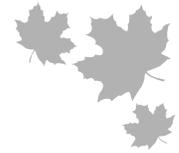
On trouvera plus loin une liste de quelques-uns des autres ministères et organismes qui visent à obtenir des résultats stratégiques liés à la santé des Canadiens et des Canadiennes. On peut obtenir des renseignements complémentaires sur les résultats stratégiques grâce aux hyperliens contenus dans la version électronique du rapport. En cliquant sur les ministères et les organismes énumérés ci-dessous, vous pourrez consulter la base de données « Les résultats stratégiques » à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp. Cette base de données contient de l'information (ainsi que des liens pour accéder à d'autres sources) sur les activités et les dépenses prévues, les preuves recueillies au sujet des résultats, les vérifications et les évaluations pertinentes ainsi que les renseignements de base sur les programmes qui ont un lien avec plus de 200 résultats stratégiques du gouvernement.

Outre les ministères énumérés ci-dessous, certaines institutions fédérales apportent un soutien à tous les ministères et organismes. C'est le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, de la Commission de la fonction publique du Canada, de Statistique Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La base de données « Les résultats stratégiques » contient également de l'information sur le rendement et les plans de ces institutions.

Dans le tableau qui suit, les ministères sont regroupés en « secteurs horizontaux », c'est-à-dire les secteurs au sein desquels plusieurs ministères et organismes travaillent à l'atteinte d'un but commun.

Cet effort de regroupement des ministères facilitera la réflexion sur les enjeux horizontaux ou à l'échelle du gouvernement. Il aidera également à définir des leviers communs qui permettront aux diverses institutions fédérales de prévoir des stratégies et de suivre de près les résultats des efforts qu'elles déploient pour améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes.





SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Information pertinente sur les modes de vie sains	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail Instituts de recherche en santé du Canada Santé Canada
Système de soins de santé accessible de haute qualité	Anciens Combattants Canada Défense nationale Santé Canada
Protection contre les risques évitables	Agence canadienne d'inspection des aliments Anciens Combattants Canada Bureau de la sécurité des transports du Canada Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses Canada Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés Développement des ressources humaines Canada Environnement Canada Pêches et Océans Canada Ressources naturelles Canada Santé Canada Transports Canada
Politiques de soins de santé reflétant les valeurs canadiennes	Anciens Combattants Canada Bureau du Conseil privé Instituts de recherche en santé du Canada Santé Canada





L'ENVIRONNEMENT AU CANADA

L'ENJEU

Qualité de l'air	Qualité de l'eau	Biodiversité	Substances toxiques dans l'environnement
↑	↑	↓	↑

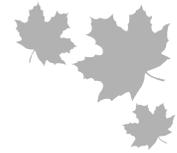
Un environnement propre et sain est essentiel au bien-être économique et social des générations futures de Canadiens et de Canadiennes. Le milieu naturel est doté d'une énorme capacité à absorber et à filtrer les produits de l'activité humaine. Il est non seulement résistant mais peut se renouveler en grande partie. Néanmoins, une surcharge peut avoir des répercussions dévastatrices sur l'économie, la santé et les conditions sociales.

Notre environnement fait partie de notre identité et de nos valeurs. L'inaction et l'absence de gestion stratégique des enjeux sont lourdes de conséquences : les coûts de la santé et de notre système de soins de santé augmenteront; la viabilité de l'économie et notre mode de vie continueront d'être affaiblis; les risques pour la sécurité et la protection augmenteront; les occasions de promouvoir des solutions novatrices pour régler des questions environnementales n'existeront plus; les coûts des activités de nettoyage et de récupération que devront soutenir les générations futures augmenteront; un nombre accru d'espaces et d'espèces uniques – qui forment notre patrimoine naturel – disparaîtront.

Toutes ces raisons interpellent profondément les Canadiens et les Canadiennes en matière d'environnement. D'ailleurs, leur consentement à participer aux évaluations environnementales en témoigne. Les ministères et les organismes fédéraux effectuent en moyenne 5 500 à 6 000 évaluations environnementales chaque année. Ces évaluations ont pour objectif de déterminer les effets sur l'environnement des projets envisagés ainsi que les mesures à prendre pour y remédier. De nombreux Canadiens et Canadiennes participent à ces évaluations en communiquant leurs points de vue sur la façon dont les effets éventuellement néfastes de projets donnés peuvent être évités ou réduits.

La responsabilité à l'égard de l'environnement incombe aux citoyens, aux entreprises et à tous les ordres de gouvernement. Nous jouons tous un rôle essentiel au maintien de la valeur et de l'intégrité des actifs environnementaux du Canada, tant à titre individuel en optant pour le covoiturage qu'à l'échelle industrielle en mettant en œuvre des programmes de prévention de la pollution et des procédés améliorés.





Le gouvernement fédéral joue un rôle complexe. Il est responsable non seulement de la gestion environnementale des terres fédérales et des territoires en mer, qui sont des prescriptions législatives, mais aussi d'importants engagements internationaux. Le gouvernement fédéral doit aussi jouer un rôle critique dans la progression de la connaissance et ce, dans l'intérêt du public. La connaissance est en effet le fondement des autres rôles qui lui incombent et des démarches que nous pouvons adopter pour promouvoir et solliciter l'intervention d'autrui.

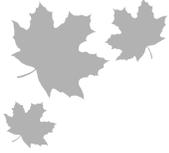
En fonction de ces rôles, le gouvernement fédéral aborde les questions environnementales sur de nombreux fronts au moyen d'une approche de développement durable qui tient compte de la synergie des objectifs des politiques environnementale, économique et sociale. Par exemple, de nombreux ministères fédéraux déposent à intervalles réguliers leurs stratégies de développement durable, lesquels sont suivies de près par le Commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces stratégies aident les ministères à positionner leurs programmes, politiques et initiatives par rapport aux grands objectifs environnementaux, économiques et sociaux.

Le gouvernement du Canada s'est doté d'une approche stratégique à trois volets qui tient compte de la complexité et de la nature globale des enjeux. La *connaissance* est essentielle à une bonne politique et à une saine prise de décision. Premièrement, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour veiller à ce que les décideurs reçoivent en temps opportun les résultats de la recherche et l'information dont ils ont besoin ainsi qu'une bonne interprétation de ceux-ci, sans oublier les incertitudes qui peuvent exister. Deuxièmement, des *approches novatrices* soutiennent notre capacité à mettre en pratique nos connaissances dans le domaine de l'environnement et à modifier nos comportements tout en promouvant l'efficacité et la compétitivité à long terme. Troisièmement, les gouvernements doivent continuer de jouer un rôle de leadership, mais l'étude des questions environnementales demeure une responsabilité partagée. Des *partenariats* entre les administrations publiques et divers secteurs de la société sont essentiels à des solutions durables.

Il est difficile d'effectuer des comparaisons internationales des indicateurs environnementaux. Par exemple, selon de nombreux indicateurs du Forum économique mondial, le Canada se tire relativement bien d'affaire, mais comparativement aux autres pays qui utilisent les indicateurs de l'OCDE, sa performance est moyenne, voire médiocre. Néanmoins, on s'accorde généralement pour dire que, dans certains domaines environnementaux, le Canada doit améliorer sa performance. Plus précisément, en dépit de la petite taille de sa population par rapport à son immensité territoriale, le Canada reçoit une demande croissante à l'égard de ses ressources naturelles. En fait, dans certains secteurs, comme la consommation d'énergie et d'eau, les Canadiens et les Canadiennes sont parmi ceux dont les exigences par habitant sont les plus grandes dans le monde. (*Principaux indicateurs environnementaux*, OCDE, 2001)

Brosser un tableau cohérent de notre environnement à l'aide de l'information dont nous disposons constitue un défi. D'une part, nous possédons de l'information sur des questions d'envergure planétaire, comme les pluies acides et le changement climatique et, d'autre part, sur des questions d'intérêt local comme la qualité de l'eau et de l'air, l'information est limitée mais également importante. De toute évidence, aucune mesure isolée ne saurait rendre compte de tous les





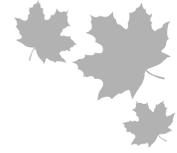
aspects. Il faut donc concevoir des systèmes d'information qui décrivent les liens entre l'activité humaine et l'environnement et font la lumière sur les questions tant locales que planétaires pour toutes les grandes composantes de l'environnement (p. ex. les ressources naturelles, les territoires et les écosystèmes).

Le Canada dispose actuellement de plusieurs composantes d'un tel système et s'efforce de combler les lacunes et d'intégrer les éléments déjà en place. Le ministre de l'Environnement a mandaté un groupe de travail pour étudier la possibilité d'élaborer un système canadien d'information pour l'environnement. Le groupe de travail a présenté son rapport définitif en octobre 2001, et un plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration. La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a aussi été mandatée pour concevoir des indicateurs qui illustrent les liens principaux entre l'environnement et le bien-être social et économique.

L'information dont nous disposons permet de broser un tableau utile, bien qu'incomplet, de l'environnement canadien et de nos liens avec celui-ci. Le présent chapitre donne un aperçu d'une partie de cette information tirée des quatre indicateurs suivants :

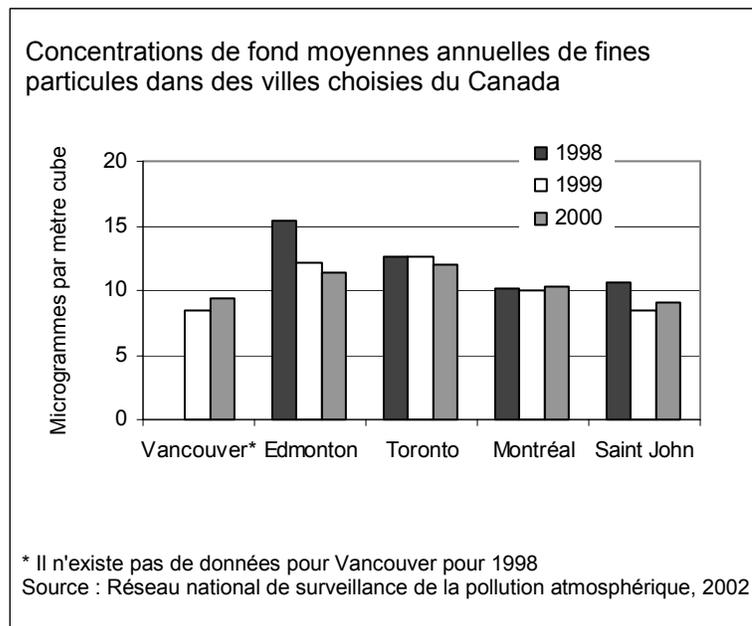
- la **qualité de l'air**, mesurée par les concentrations d'ozone de la basse atmosphère, de particules et de plusieurs autres polluants atmosphériques;
- la **qualité de l'eau**, mesurée par le pourcentage de la population municipale qui bénéficie des services d'une station d'épuration;
- la **biodiversité**, mesurée par l'évolution de la situation des espèces en péril;
- les **substances toxiques dans l'environnement**, mesurées par l'accumulation de substances rejetées à l'échelle du pays.





L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES

La **qualité de l'air**. La qualité de l'air au Canada se détériore sous l'effet des polluants issus de l'utilisation de combustibles fossiles dans les véhicules, les maisons, les centrales électriques et d'autres établissements industriels. Certains de ces polluants proviennent de sources qui ne sont pas situées au Canada et qui parcourent de grandes distances dans l'atmosphère. Néanmoins, la plus grande partie de la diminution de la qualité de l'air au Canada découle de sources intérieures ou de sources provenant des États-Unis.



Les niveaux moyens de pollution atmosphérique au Canada ont diminué ces 25 dernières années, mais le smog reste une grave menace à la santé dans de nombreuses régions du pays. Le smog désigne couramment la pollution atmosphérique en milieu urbain et est constitué de deux principaux éléments :

- Les particules, c'est-à-dire toutes les particules solides ou liquides en suspension dans l'air – à l'exception de l'eau pure – qui sont de taille microscopique. Elles sont rejetées directement dans l'atmosphère par la fumée, les vapeurs et la poussière, ou elles se forment dans l'atmosphère sous l'effet de la réaction chimique de gaz précédemment émis, comme les oxydes d'azote, l'anhydride sulfureux, les composés organiques volatils et l'ammoniac. Les plus petites particules en suspension dans l'air, d'un diamètre égal ou inférieur à 2,5 micromètres (PM_{2,5}), sont les plus menaçantes pour la santé humaine, car elles peuvent être inhalées profondément dans les poumons.
- Les concentrations d'ozone de la basse atmosphère se forment lorsque des polluants comme les oxydes d'azote et les composés organiques volatils réagissent en présence des rayons du soleil. L'ozone de la basse atmosphère est un polluant qui peut irriter les poumons et rendre la respiration dangereusement difficile, en particulier pour les personnes qui souffrent d'asthme ou d'une autre affection pulmonaire. Il peut être une menace grave à la santé des personnes âgées et des enfants.

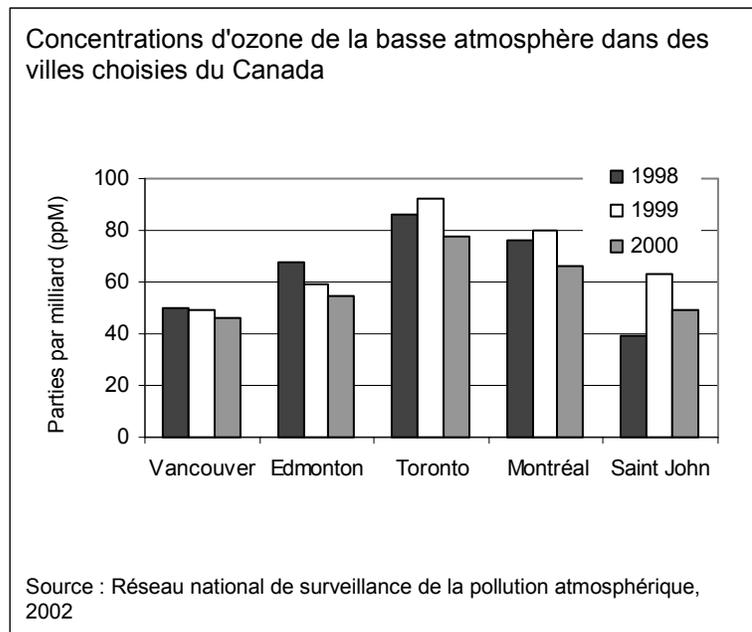


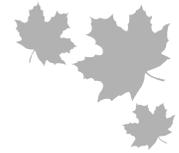


Il est difficile, ces dernières années, de définir les tendances à la hausse ou à la baisse des concentrations de particules ou d'ozone de la basse atmosphère. Les conditions atmosphériques (par exemple, le nombre de journées chaudes et de vents légers) sont particulièrement importantes, car elles provoquent la variation d'une année à l'autre des concentrations d'ozone de la basse atmosphère et de particules. On peut également s'attendre à ce que le changement climatique aggrave les épisodes de smog que nous connaissons au Canada pendant l'été.

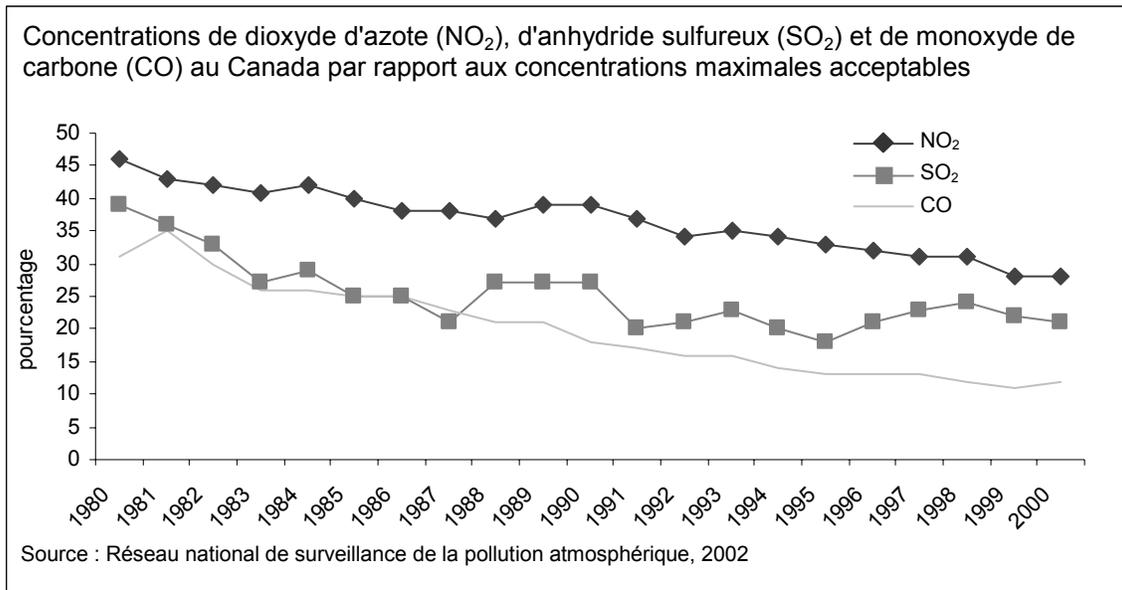
Le smog est une source d'inquiétude importante dans le corridor Windsor-Québec, le sud de la région de l'Atlantique, certaines parties de l'Alberta ainsi que la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique.

En 2000, le Canada a signé l'Annexe sur l'ozone à l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air (1991), dont l'objectif est de réduire la circulation des polluants atmosphériques à la frontière canado-américaine. Toujours en 2000, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a donné son aval à des normes pancanadiennes relatives à plusieurs polluants en suspension dans l'air, notamment l'ozone de la basse atmosphère et les particules fines ($PM_{2,5}$). Ces normes établissent des cibles pour la qualité de l'air ambiant, qui doivent être atteintes d'ici 2010.





Depuis 1980, on observe une baisse des niveaux de dioxyde d'azote, d'anhydride sulfureux et de monoxyde de carbone au Canada, par rapport aux niveaux maximums acceptables. Les données sur la qualité de l'air sont mesurées dans plus de 152 postes de 55 villes réparties dans les provinces et territoires.





LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La communauté internationale en est arrivée à la conclusion qu'il existe des preuves scientifiques irréfutables du changement climatique. Celui-ci a des répercussions graves sur l'environnement et l'économie du Canada et la santé de ses habitants.

Le Canada est à l'origine d'environ 2,2 % des émissions globales de gaz à effet de serre (GES). En ce qui touche les émissions par habitant, le Canada se classe au neuvième rang dans le monde et au deuxième rang au sein du G-8 pour ce qui est des émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carburants (*Troisième rapport national du Canada sur les changements climatiques*, 2001). Cette situation tient au fait que la consommation d'énergie au Canada est supérieure à la moyenne en raison des caractéristiques climatiques et géographiques du pays. Par ailleurs, l'économie du Canada consomme énormément d'énergie. Le transport des personnes et des marchandises est à l'origine de 25 % de la totalité des émissions de GES au Canada, ce qui en fait la principale source de GES au pays.

Les émissions totales de GES au Canada ont été évaluées à 726 mégatonnes de dioxyde de carbone en 2000, en hausse de 3,2 % par rapport aux niveaux observés en 1999. Ce constat s'explique essentiellement par les augmentations supérieures à la moyenne de la consommation d'énergie aux fins de chauffage, associées à la reprise de l'activité économique générale et ce, en dépit des changements importants apportés aux procédés de production des secteurs industriel et manufacturier pour réduire les GES.

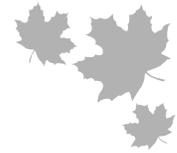
Le 2 septembre 2002, à Johannesburg, le Premier ministre a fait la déclaration suivante : « À la suite d'intenses consultations continues avec les autres ordres de gouvernement et les principaux intéressés, nous mettons la dernière main à un plan de mise en œuvre qui nous permettra d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. Lorsque les consultations seront terminées, avant la fin de l'année, le Parlement canadien sera appelé à ratifier le Protocole de Kyoto ».

Dans le cadre de l'effort constant qu'il déploie pour surmonter le problème du changement climatique, le gouvernement fédéral a affecté 1,6 milliard de dollars à des initiatives liées au changement climatique, y compris celles contenues dans le budget de 2001.

La qualité de l'eau. Les Canadiens utilisent de l'eau douce de qualité pour leur propre consommation, leurs loisirs, l'abreuvement des animaux de ferme, l'irrigation des cultures et les procédés industriels. Une eau propre est également essentielle à la vie aquatique. Le style de vie et l'économie au Canada sont souvent étroitement liés également à la qualité de l'eau, en particulier dans les collectivités du Nord, des régions éloignées et des Premières nations. Les Canadiens et les Canadiennes considèrent que la protection de la qualité des sources d'eau potable et le maintien de l'intégrité des écosystèmes aquatiques sont d'importantes questions environnementales.

L'activité humaine a des répercussions sur la qualité des ressources en eau partout au Canada. La qualité de l'eau est principalement menacée par les déversements d'eaux usées, les eaux d'orage, les effluents industriels, les déchets provenant de l'élevage intensif, le ruissellement agricole et les dépôts de polluants atmosphériques. Le changement climatique influe également sur la qualité de l'eau. En effet, les températures plus élevées et l'accroissement de l'évaporation en été ont pour effet de réduire le volume des eaux de surface et de favoriser la croissance de micro-





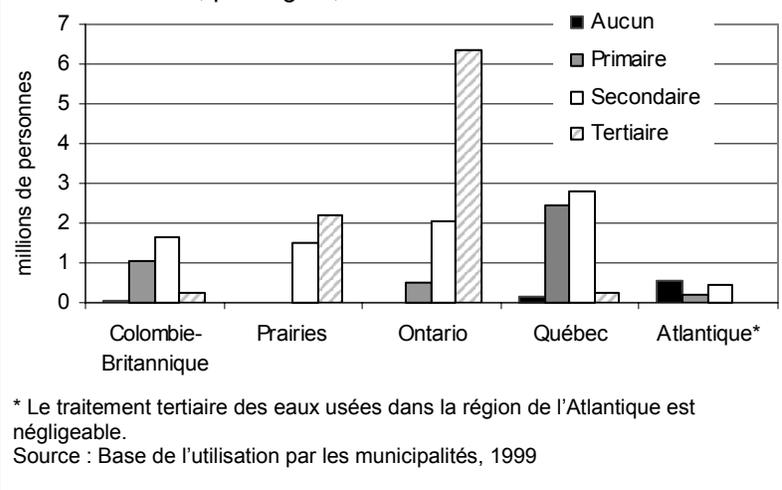
organismes. Les effluents provenant des eaux usées municipales demeurent l'une des principales sources de pollution, en volume, des eaux canadiennes. Les substances des eaux usées détériorent la qualité des estuaires, des lacs, des rivières et des eaux côtières du Canada.

Les **stations d'épuration des eaux usées** peuvent éliminer des eaux usées municipales des quantités importantes de substances. Il y a généralement trois types de traitement :

- **Primaire** — enlèvement des débris et des solides en suspension par filtration et décantation;
- **Secondaire** — des procédés biologiques permettent de dégrader les matières organiques et d'enlever d'autres solides en suspension;
- **Tertiaire** — traitement avancé utilisant des procédés additionnels de filtration, chimiques ou biologiques, pour enlever certains composants ou éléments précis ayant échappé au traitement secondaire.

Là où des programmes ont été instaurés pour investir dans l'infrastructure d'épuration, la technologie et le contrôle du traitement des eaux usées, les améliorations ont été considérables. Le traitement des eaux usées des systèmes municipaux n'a cessé de s'améliorer au cours des deux dernières décennies. En 1983, plus de 27 % de la population municipale du Canada branchée à des réseaux d'égout municipaux n'avaient pas de station d'épuration. En 1999, c'était le cas de moins de 4 %.

Population municipale bénéficiant d'un service de traitement des eaux usées, par région, en 1999



Malgré ces améliorations, il reste des défis à relever, en particulier le vieillissement de nombreuses stations de traitement des eaux usées et l'absence de stations d'épuration dans un grand nombre de collectivités rurales et côtières. Le niveau de traitement des eaux usées varie énormément d'une région à l'autre du Canada. En Colombie-Britannique, environ 63 % de la population branchée à des réseaux d'égout bénéficiaient d'un traitement secondaire ou tertiaire en 1999. En Ontario et dans les provinces des Prairies, plus de 94 % de la population branchée à des réseaux d'égout bénéficiaient d'un traitement secondaire ou tertiaire, et au Québec, environ 43 % bénéficiaient d'un traitement primaire et environ 54 %, d'un traitement secondaire ou tertiaire en 1999. Actuellement, un niveau de traitement tertiaire négligeable est assuré dans les provinces de





l'Atlantique. (*Série nationale d'indicateurs environnementaux « L'eau en milieu urbain », été 2001*)

Nombreux sont les résidents des régions rurales qui utilisent des fosses septiques, et nombreuses sont les collectivités côtières où le traitement des eaux usées est de type primaire, voire inexistant. L'intensification des activités agricoles et la croissance de la population ajoutent aux pressions. Depuis 1983, la croissance de la population urbaine a contribué à une augmentation de 24 % des apports d'azote dans les eaux douces canadiennes qui passent par les stations d'épuration municipales. On sait que certains produits chimiques ne sont pas retirés de façon efficace des effluents d'usine; c'est par exemple le cas des produits pharmaceutiques et des produits d'hygiène. Les nouvelles découvertes scientifiques laissent penser que ces produits chimiques peuvent avoir des répercussions insidieuses sur l'environnement en perturbant les cycles hormonaux des animaux et des plantes.

Les Canadiens et les Canadiennes sont parmi les plus grands consommateurs d'eau dans le monde. Depuis 1980, l'utilisation globale d'eau au Canada a augmenté de 25,7 %. Comparativement aux habitants des 30 pays de l'OCDE, seuls les citoyens américains utilisent plus d'eau que les Canadiens par habitant. Le Canada consomme 16 000 litres d'eau par personne par an, soit une consommation par habitant supérieure de 65 % à la moyenne établie pour l'OCDE. (*Données OCDE sur l'environnement, OCDE, 1999*)

L'EAU POTABLE

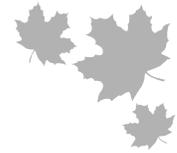
De façon générale, les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une eau potable salubre de qualité. Pourtant, nous sommes de plus en plus conscients que des changements dans la qualité de l'eau peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé humaine. L'apparition de maladies liées à l'eau potable, et même de décès, au Canada, a fait croître les préoccupations au sujet de la qualité de l'eau potable. Les récents problèmes qui ont surgi à Walkerton, à North Battleford et dans d'autres collectivités nous rappellent qu'une eau potable est essentielle à la santé.

Au Canada, la réglementation de l'eau potable relève essentiellement de la compétence des provinces et des territoires. Toutefois, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer en ce qui touche l'eau potable dans les réserves et sur les terres fédérales. Il joue également un rôle clé dans le domaine de la recherche sur la qualité de l'eau, l'évaluation des risques et l'élaboration de lignes directrices.

En 2000-2001, 98 % des logements dans les réserves étaient approvisionnés en eau, comparativement à seulement 86 % en 1990-1991. L'Assemblée des Premières nations a signalé que certains systèmes d'approvisionnement en eau potable posaient problème. La formation et le renforcement des capacités présentent des défis aux responsables des systèmes d'approvisionnement en eau et d'égout dans les réserves. Nombreuses sont les collectivités qui n'ont pas la connaissance technique voulue pour fournir une eau potable salubre à leurs membres. La proportion des logements dans les réserves qui sont dotés de systèmes d'évacuation des eaux usées a également augmenté, pour passer de 80 % en 1990-1991 à 94 % en 2000-2001.

(*Système de gestion des immobilisations, de 1990 à 2001, Direction générale de la gestion de l'information, AINC*)





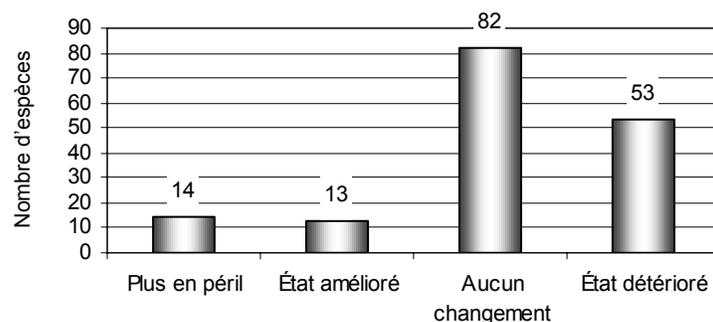
La **biodiversité**. Une diversité biologique saine – comme en témoigne l'existence d'écosystèmes viables – est essentielle à l'approvisionnement en eau potable, à un air pur, à la stabilité climatique et à des sols productifs. Le maintien de la variété des espèces, leur diversité génétique et les écosystèmes dont elles font partie sont essentiels à la stabilité et à la durabilité de la vie et des moyens de subsistance sur la planète. Les Canadiens et les Canadiennes partagent la responsabilité d'assurer la protection des écosystèmes et des espèces indigènes.

Le Canada abrite environ 71 500 espèces connues d'animaux sauvages, de plantes et d'autres organismes, et environ 66 000 espèces pourraient encore être découvertes. (*Dix ans de rapport : La série nationale d'indicateurs environnementaux du Canada, 2002*) Dans le monde, les populations d'espèces sauvages et leurs habitats disparaissent rapidement à cause du déboisement, de la dispersion des espèces non indigènes, de la perte et de la dégradation des zones humides, de la chasse et des récoltes et de la pollution de l'air et de l'eau. La perte d'espèces ou les modifications qui surviennent dans la composition taxinomique peuvent constituer une menace pour l'écosystème et un risque pour notre durabilité économique et socioculturelle.

Le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada identifie et surveille les espèces en péril au Canada depuis 1978. Il réévalue régulièrement la situation de plusieurs espèces qui figurent sur la liste. De 1985 à 2002, la situation de la plupart des espèces réévaluées est demeurée inchangée, mais celle du quart de ces espèces s'est dégradée. Les endroits du Canada qui comptent le plus grand nombre d'espèces menacées de disparition ou en péril sont ceux où les hommes ont le plus influé sur leur environnement. (*Dix ans de rapport : La série nationale d'indicateurs environnementaux du Canada, 2002*)

L'homme est une importante source de stress sur la flore et la faune naturelles. Certes, le Canada possède des ressources naturelles en abondance, mais il n'est pas à l'abri des menaces qui pèsent sur elles. Parmi les sources de stress constantes, mentionnons la disparition des terres agricoles à fort rendement, la pollution de l'eau et du sol. Cette situation a contribué à l'épuisement de la couverture végétale essentielle et à l'appauvrissement de la biodiversité sans compter la menace infligée aux espèces en

Changement survenu dans l'état des 162 espèces en péril réévaluées, de 1985 à 2001

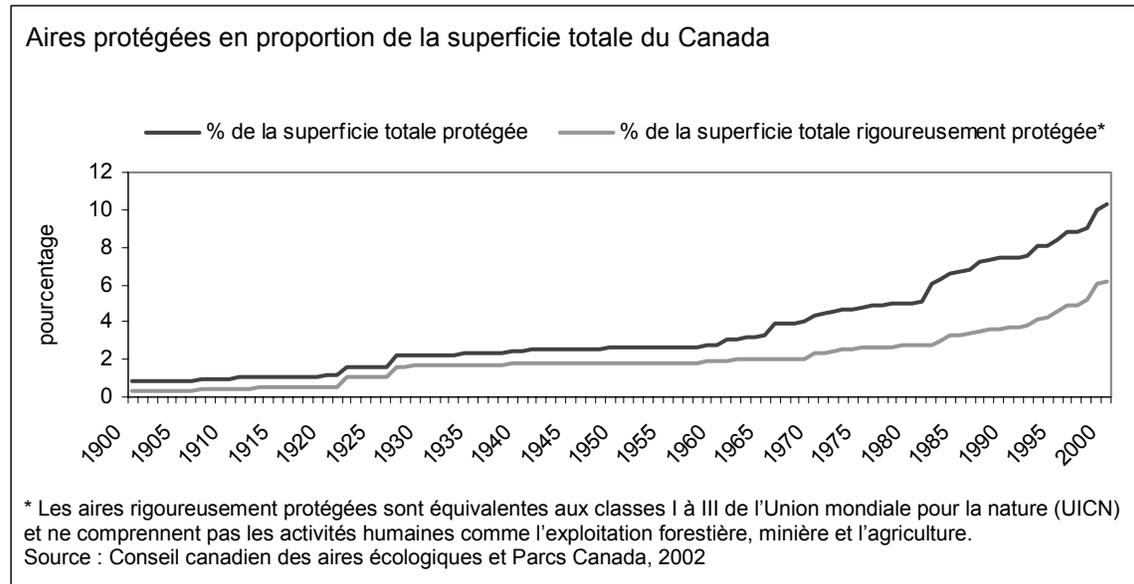


Source : Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, 2002





voie de disparition au Canada. Les zones humides continuent de disparaître; les anciennes forêts de la côte Ouest et la forêt boréale rétrécissent. Il reste au Canada moins de 5 % des prairies à herbes hautes et moins de 10 % des forêts caroliniennes de l'Ontario.



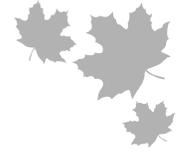
Le milieu marin fait lui aussi face à des menaces graves en raison de la surexploitation, de la pollution causée par les activités menées sur terre et en mer, et de la transformation et de la destruction des habitats et des écosystèmes. La santé des océans est également compromise par le rejet des eaux usées et des polluants dans la mer, la croissance excessive de la vie végétale marine, l'apparition d'espèces étrangères, les changements hydrologiques et les transformations sédimentaires.

Le gouvernement fédéral réagit en augmentant le nombre de régions où les milieux naturel et marin sont protégés et en prenant des mesures pour protéger les espèces en péril.

La superficie des aires rigoureusement protégées au Canada connaît une hausse considérable depuis le siècle dernier. À ce jour, plus de 1 044 000 km² sont protégés. Les parcs, les zones sauvages, les habitats et les aires protégées pour les espèces représentent la majeure partie de cette superficie. Néanmoins, la plupart des aires protégées couvrent moins de 10 km², soit une superficie probablement trop petite pour protéger les écosystèmes qui s'y trouvent. Plus de 40 % des écorégions canadiennes ne comptent aucune aire protégée de façon rigoureuse.

Les **substances toxiques**. Les substances toxiques sont produites par de nombreuses sources industrielles et domestiques. En 1986, près de 23 000 substances étaient utilisées pour les procédés industriels et les biens de consommation vendus au Canada. De plus, d'autres substances sont soit mises au point soit importées chaque année. Certaines d'entre elles améliorent notre niveau de vie, mais d'autres pourraient présenter un risque pour notre santé et notre environnement.





Certaines substances comme le mercure, les dioxines/furanes et les BPC, qui s'accumulent dans les organismes avec le temps, deviennent de plus en plus concentrées et ont un effet toxique accru tout au long de la chaîne alimentaire.

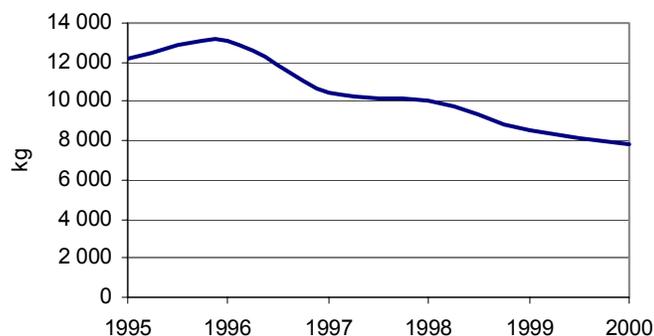
Les mammifères marins et d'autres animaux sauvages font l'objet d'études et servent d'avertissement précoce au sujet des effets éventuels de ces substances sur la santé humaine. Les préoccupations que font naître ces produits chimiques pour la santé humaine sont également examinées par un suivi de l'évolution de leurs concentrations dans le lait maternel et le tissu mammaire. Par exemple, de nombreuses études ont révélé que les niveaux de certains organochlorés et métaux lourds comme le mercure sont nettement plus élevés dans le lait maternel des femmes inuites que dans celui des femmes vivant dans le sud du Canada.

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE 1999) constitue le cadre principal adopté par le gouvernement fédéral pour assurer la protection des Canadiens et des Canadiennes et de l'environnement contre les substances nocives. En vertu de la LCPE 1999, le gouvernement du Canada est chargé de catégoriser les 23 000 substances sur la liste des substances domestiques d'ici 2006. Ce processus de catégorisation permettra de déterminer les substances pour lesquelles des évaluations doivent avoir lieu. De plus, tous les nouveaux produits chimiques, polymères et produits biotechnologiques font l'objet d'évaluations avant d'être fabriqués, importés ou vendus au Canada. Le Canada est le premier pays à catégoriser systématiquement toutes les substances offertes dans le commerce.

De concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral s'occupe également de réduire la quantité de substances toxiques rejetées dans l'environnement en prenant diverses mesures, par exemple en adoptant des codes de pratique, des plans de prévention de la pollution, des instruments économiques, des règlements, des normes d'application pancanadienne et des initiatives volontaires.

Des progrès importants ont été accomplis au chapitre de la réduction des émissions produites par diverses substances toxiques (définies dans la LCPE 1999) pouvant avoir des effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine. Par exemple, les émissions de mercure dans l'atmosphère ont diminué globalement de 35 % entre 1995 et 2000, et il s'agit principalement des émissions issues de l'activité d'incinération et des secteurs de la sidérurgie et des métaux communs. Par contre, les émissions des

Émissions de mercure dans l'atmosphère au Canada de 1995 à 2000



Source : Direction des données sur la pollution, Environnement Canada (données de l'inventaire national des rejets de polluants), 2002





centrales d'énergie électrique ont augmenté pendant cette même période et, pour remédier à la situation, on est en train d'élaborer des normes pancanadiennes sur l'utilisation du mercure dans les centrales thermiques alimentées au charbon.

Des travaux additionnels doivent être accomplis si l'on veut parvenir à comprendre et à limiter les risques que présentent les milliers de produits chimiques rejetés chaque année dans l'environnement. On continue de faire des progrès quant à la catégorisation des substances sur la liste des substances domestiques. Les nouveaux développements observés dans les secteurs scientifiques et technologiques offrent des possibilités, mais présentent également des risques complexes pour la santé et l'environnement au Canada. Une prise de conscience accrue de l'importance de la prévention de la pollution s'imposera de la part des gouvernements, de l'industrie et des collectivités, qui devront conjuguer leurs efforts pour faire face à de tels risques.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RENDEMENT

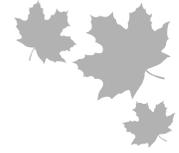
De nombreuses institutions fédérales travaillent en vue d'améliorer l'environnement au Canada. Pour ce faire, elles conçoivent des programmes, des politiques et des initiatives en fonction des « résultats stratégiques » généraux, elles en suivent la mise en œuvre de près et en rendent compte.

Par résultats stratégiques, on entend les avantages durables que les ministères et les organismes tentent d'apporter aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces résultats découlent des mandats confiés aux institutions fédérales et contribuent aux grandes priorités du gouvernement. Dans la plupart des cas, ils exigent une combinaison de ressources et un effort soutenu de plusieurs partenaires sur une période prolongée.

Les institutions fédérales rendent compte de leurs résultats stratégiques dans deux séries de documents qu'elles déposent chaque année au Parlement. Dans leurs Rapports sur les plans et les priorités (RPP), les ministères et les organismes communiquent de l'information sur les objectifs, les initiatives et les résultats escomptés – et établissent des liens avec les besoins connexes en ressources. Dans leurs Rapports ministériels sur le rendement (RMR), les ministères et les organismes décrivent leurs réalisations au regard des attentes en matière de rendement exposées dans les RPP.

Ressources naturelles Canada et Environnement Canada sont deux ministères, entre autres, qui contribuent à l'effort déployé par le gouvernement pour améliorer l'environnement au Canada.





ORGANISATION : RESSOURCES NATURELLES CANADA

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : FOURNIR AUX CANADIENS ET AUX CANADIENNES DES STRATÉGIES POUR RÉDUIRE LES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES

L'exploitation des ressources naturelles du Canada a des répercussions sur l'environnement, et il est important pour notre bien-être que nous gérons ces répercussions. L'un des objectifs stratégiques de Ressources naturelles Canada (RNCAN) est de « fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des stratégies permettant de réduire les effets environnementaux dans le secteur des ressources naturelles ».

Pour y parvenir, le Ministère a fixé des objectifs et des priorités à court, à moyen et à long terme. Entre autres choses, il s'agira d'examiner la façon dont le Canada compte s'y prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), mener des recherches scientifiques et mettre au point des technologies et des pratiques de gérance qui auront pour effet de réduire les répercussions néfastes sur l'environnement et de préserver la biodiversité.

Le Ministère applique des indicateurs de rendement à divers niveaux d'activité pour évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs fixés. Il compare les émissions canadiennes de GES non seulement aux niveaux prescrits par le Protocole de Kyoto, mais aussi en fonction du PIB d'autres pays. RNCAN suit également de près les tendances en ce qui touche la consommation d'énergies renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique.

Le Ministère a fait des progrès ces deux dernières années pour aider à réduire les émissions de GES dans de nombreux secteurs. Grâce à sa solide base de recherche, il a pu promouvoir de nouvelles technologies qui optimisent l'utilisation de l'énergie dans les usines, mettre en place des techniques de combustion avancées pour la production d'énergie et fabriquer des bétons à haute performance au sein desquels jusqu'à 60 % de ciment Portland (dont la production émet des quantités considérables de GES) est remplacé par d'autres matériaux, notamment des produits issus des déchets industriels. Ces réalisations ont permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone de plus de 120 000 tonnes, et il sera possible de les réduire encore plus dans l'avenir. RNCAN obtient des résultats positifs semblables dans d'autres secteurs.

Au cours des années à venir, RNCAN a l'intention d'aider les Canadiens et les Canadiennes à réduire encore plus les émissions de GES en améliorant, par exemple, l'efficacité de la production d'énergie au moyen de nouvelles technologies. RNCAN envisage d'investir 8 millions de dollars chaque année pour réduire les émissions de GES attribuables à la production d'énergie de 3 % en cinq ans et porter la mise à contribution d'énergies renouvelables pour la production d'électricité à 30 % en l'espace de 10 ans.





ORGANISATION : ENVIRONNEMENT CANADA

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : PROTÉGER LES CANADIENS ET LEUR ENVIRONNEMENT CONTRE LES SOURCES DE POLLUTION NATIONALES ET MONDIALES

Environnement Canada travaille également à la réduction de divers types de polluants dans l'environnement conformément à son objectif stratégique : « Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales ».

Le Ministère recourt à tout un éventail d'outils pour protéger l'environnement, notamment des règlements, des lignes directrices, des codes de pratique, des instruments économiques, des programmes de projets spéciaux et des campagnes d'information. À en juger par les commentaires d'organismes internationaux voués à la protection de l'environnement, le Canada est avant-gardiste pour ce qui est des programmes volontaires et des approches de gestion novatrices adoptés à titre de complément à la réglementation proprement dite.

Parmi les initiatives novatrices adoptées pour influencer les comportements de l'industrie en matière environnementale, mentionnons le programme Enviroclub, mis sur pied par Environnement Canada en partenariat avec Exportation et développement Canada, le Conseil national de recherches Canada et le Fonds d'action pour le changement climatique. Le programme, établi à Québec, vise à encourager les petites et moyennes entreprises (PME) manufacturières à réduire volontairement les émissions de substances nocives et à restreindre leur dépendance à l'égard des ressources naturelles. Il présente deux volets : la réalisation, au sein des entreprises, de projets de prévention de la pollution et la sensibilisation à l'efficacité environnementale.

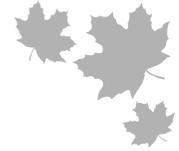
Le programme Enviroclub a apporté des avantages économiques et environnementaux réels aux 18 entreprises participantes, mesurés et évalués au moyen de comparaisons de prototypes et de procédés de production conventionnels. Parmi les résultats annuels obtenus, mentionnons les réductions suivantes :

- 24 000 tonnes de gaz à effet de serre (ce qui équivaut à l'utilisation moyenne de 5 000 voitures par an);
- 508 tonnes de déchets dangereux (notamment des substances toxiques comme la boue organique et les solvants);
- 1 000 mètres cubes de bois (ce qui équivaut à 10 000 arbres);
- 1 300 litres de produits pétroliers et 33 000 mètres cubes de gaz naturel.

Outre les bienfaits environnementaux qu'elles apportent à la société, les entreprises participantes devraient globalement en retirer des avantages économiques de l'ordre de 1,5 million de dollars par an.

On trouvera plus loin une liste faisant état de quelques-uns des autres ministères et organismes qui visent des résultats stratégiques liés à l'environnement au Canada. On peut obtenir des renseignements complémentaires sur les résultats stratégiques grâce aux hyperliens contenus dans la version électronique du rapport. En cliquant sur les ministères et les organismes énumérés ci-dessous, vous pourrez consulter la base de données « Les résultats stratégiques » à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp. Cette base de données contient de l'information (ainsi que des liens pour accéder à d'autres sources) sur les activités et les dépenses





prévues, les preuves recueillies au sujet des résultats, les vérifications et les évaluations pertinentes ainsi que des renseignements de base sur les programmes en rapport avec plus de 200 résultats stratégiques du gouvernement.

Outre les ministères énumérés ci-dessous, certaines institutions fédérales apportent un soutien à tous les ministères et organismes. C'est le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, de la Commission de la fonction publique du Canada, de Statistique Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La base de données « Les résultats stratégiques » contient également de l'information sur le rendement et les plans de ces institutions.

Dans le tableau qui suit, les ministères sont regroupés en « secteurs horizontaux », c'est-à-dire les secteurs au sein desquels plusieurs ministères et organismes travaillent à l'atteinte d'un but commun.

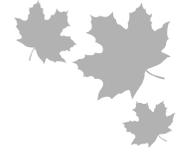
Cet effort de regroupement des ministères facilitera la réflexion sur les enjeux horizontaux ou à l'échelle du gouvernement. Il aidera également à définir des leviers communs qui permettront aux diverses institutions fédérales de prévoir des stratégies et de suivre de près les résultats des efforts qu'elles déploient pour améliorer l'environnement au Canada.





SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Protection de la biodiversité canadienne	Commission des champs de bataille nationaux Environnement Canada Parcs Canada Pêches et Océans Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada
Environnement exempt de pollution	Agriculture et Agroalimentaire Canada Défense nationale Environnement Canada Pêches et Océans Canada Transports Canada
Décisions environnementales pertinentes	Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires Agence canadienne de développement international Agence canadienne d'évaluation environnementale Agence spatiale canadienne Environnement Canada Ministères des Affaires étrangères et du Commerce international Pêches et Océans Canada Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Exploitation durable des ressources naturelles	Environnement Canada Pêches et Océans Canada Ressources naturelles Canada





LA VIGUEUR ET LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES

L'ENJEU

Bénévolat	Attitudes à l'égard de la diversité	Participation aux activités culturelles	Participation à la vie politique	Sécurité et protection
↓	—	↓	↓	↑

En principe, les collectivités réunissent des groupes de personnes ayant une histoire et des intérêts communs, entretenant des liens sociaux, économiques et politiques et partageant une vision de l'avenir. À l'échelle mondiale, le Canada tout entier fait partie de la communauté des nations et il lui apporte sa contribution.

Les événements du 11 septembre 2001 ont clairement montré que la sécurité et la protection du Canada dépendent d'un système international pouvant résoudre les conflits selon une démarche consensuelle, et de capacités internes et internationales pour lutter contre les activités criminelles et terroristes dans le monde.

Au Canada, les collectivités s'organisent autour de plusieurs axes – géographiques, culturels, religieux, linguistiques et autres – et c'est au sein de ces petites collectivités et quartiers que la notion de qualité de vie prend tout son sens. Des collectivités fortes sont des collectivités qui ne présentent aucun danger, encouragent la participation, resserrent les liens sociaux et favorisent les valeurs canadiennes.

Le gouvernement du Canada soutient la qualité de vie au sein des collectivités en contribuant à la paix et au développement dans le monde, en consolidant le tissu social et en reflétant et en renforçant les valeurs qui sont chères aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces valeurs incluent la dualité linguistique, le multiculturalisme et le respect de la diversité, le respect des droits de la personne et des droits civils, l'égalité et l'équité, y compris l'accès égal aux services essentiels comme les soins de santé, ainsi que le respect de la paix et de la règle de droit.

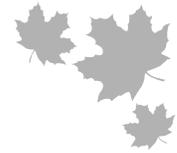
Le présent chapitre traite de la vigueur et de la sécurité des collectivités du Canada au moyen de cinq indicateurs de relations sociales.





- Le **bénévolat** et la participation communautaire sont des aspects fondamentaux du statut de citoyen, essentiels au bien-être d'une société à visage humain. Des études comme l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* ont montré qu'il existe un lien positif entre le bénévolat et certaines formes de comportements participatifs comme la philanthropie, l'appartenance à un groupe et l'exercice du droit de vote. Le bénévolat sert donc à déterminer la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie sociale et leur investissement à cet égard.
- Les **attitudes à l'égard de la diversité** sont un indicateur de la santé des collectivités canadiennes, au sens où l'acceptation et la compréhension des différences entre les groupes sont une composante importante de notre identité nationale. Le Canada est l'un des pays du monde le plus diversifié sur le plan ethnique, et la mondialisation et l'immigration croissantes ne font que renforcer cette diversité.
- La **participation aux activités culturelles** enrichit l'expérience des citoyens en les exposant à leurs milieux sociaux, culturels et historiques ainsi qu'à des idées nouvelles et différentes, et en favorisant la compréhension entre les divers groupes sociaux et culturels. Une participation élevée aux activités culturelles alimente la créativité et l'innovation, et favorise l'harmonie sociale.
- Le **taux de participation à la vie politique** donne une idée de la mesure dans laquelle les décisions prises tiennent compte, ou semblent tenir compte, des besoins et des désirs des citoyens. Le système politique canadien s'appuie sur la participation. L'exercice du droit de vote resserre le lien entre les citoyens et le processus décisionnel démocratique et traduit l'intérêt des citoyens en ce qui touche l'avenir de la communauté et du pays.
- La **protection et la sécurité** des collectivités sont un indicateur de leur bien-être. On peut les mesurer au moyen des taux de victimisation et de criminalité et de la crainte de la criminalité dans un lieu donné. Une telle crainte peut avoir un effet débilisant au sens où elle empêche les citoyens de participer pleinement à la vie publique et, ce faisant, nuire à la qualité de vie.



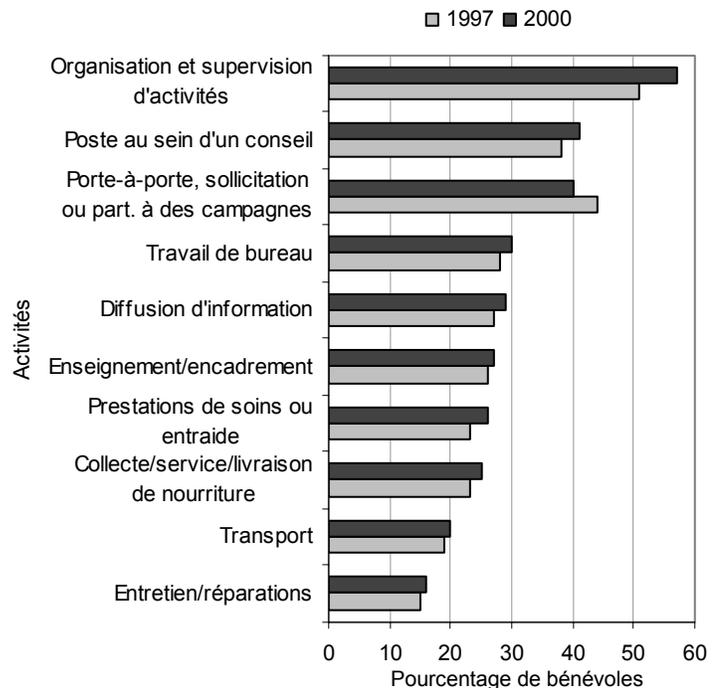


L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES

Le **bénévolat** stimule l'intégration et la cohésion communautaires en amenant des amis, des collègues et des voisins à se regrouper autour de préoccupations ou d'intérêts communs. Le secteur bénévole est considéré comme le troisième pilier de la société canadienne, aux côtés des secteurs public et privé, et s'appuie sur les Canadiens et les Canadiennes qui proposent de donner leur temps et font des dons de bienfaisance.

En 2000, 27 % des Canadiens et des Canadiennes ont effectué 1,05 milliard d'heures de travail bénévole au Canada, ce qui correspond approximativement à 549 000 emplois à l'année et à temps plein³. On constate donc une baisse de 13 % par rapport à 1997. Toutefois, la tendance selon laquelle un noyau restreint fournit la majeure partie des heures de bénévolat se maintient. En 2000, le quart supérieur des bénévoles (7 % des Canadiens et des Canadiennes) a été à l'origine de 73 % du nombre total d'heures de bénévolat. Ce groupe court le risque d'un épuisement, car le nombre de bénévoles diminue alors que les tensions sur le secteur augmentent.

Type d'activités bénévoles, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, 2001

³ Toutes les données statistiques proviennent de l'*Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, 2001.





Pour soutenir ce secteur, les Canadiens et les Canadiennes offrent aussi leur contribution financière. En 2000, 78 % des Canadiens et des Canadiennes ont donné approximativement 5 milliards de dollars, soit une augmentation de 11 % des dons par rapport à 1997. Le quart supérieur des donateurs a été à l'origine de 82 % des dons effectués en 2000, soit au moins 213 \$ par donateur. Il est à noter toutefois que si les dons moyens augmentent en fonction du revenu, les Canadiens ayant un revenu inférieur à 40 000 \$ font des dons qui représentent un pourcentage du revenu moyen considérablement plus élevé que celui des autres.

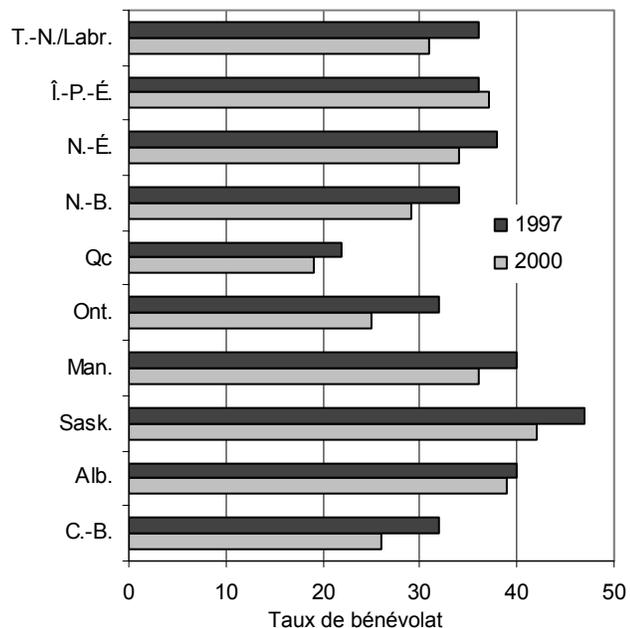
Les bénévoles ont donné leur temps surtout aux organismes des secteurs des arts et de la culture, des loisirs et des services sociaux, alors que les établissements religieux et les organismes de santé ont reçu la plupart des contributions financières. Les établissements religieux ont touché près de 50 % du montant total des dons effectués en 2000, tout en se situant au troisième rang pour ce qui est des heures de bénévolat obtenues, ce qui témoigne du soutien toujours fort qu'apportent des Canadiens et des Canadiennes aux institutions religieuses.

Les taux de bénévolat varient considérablement d'une province à l'autre. C'est la Saskatchewan qui a enregistré le taux de bénévolat le plus élevé, et le Québec, le taux de bénévolat le moins élevé.

Le bénévolat est particulièrement important chez les jeunes. D'après les résultats de recherches menées récemment, les jeunes qui font du bénévolat ou d'autres activités périscolaires seront plus aptes à participer à la vie communautaire ultérieurement. Par ailleurs, les jeunes qui ont vu leurs parents faire du bénévolat seront davantage enclins à en faire eux-mêmes.

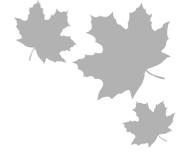
En 2000, en collaboration avec le secteur bénévole, le gouvernement fédéral a lancé une Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC). Profitant d'un investissement de 100 millions de dollars, cette initiative vise à améliorer la capacité du secteur bénévole et communautaire et à promouvoir le bénévolat chez les Canadiens.

Taux de bénévolat par province, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



Source : Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, Statistique Canada, 2001

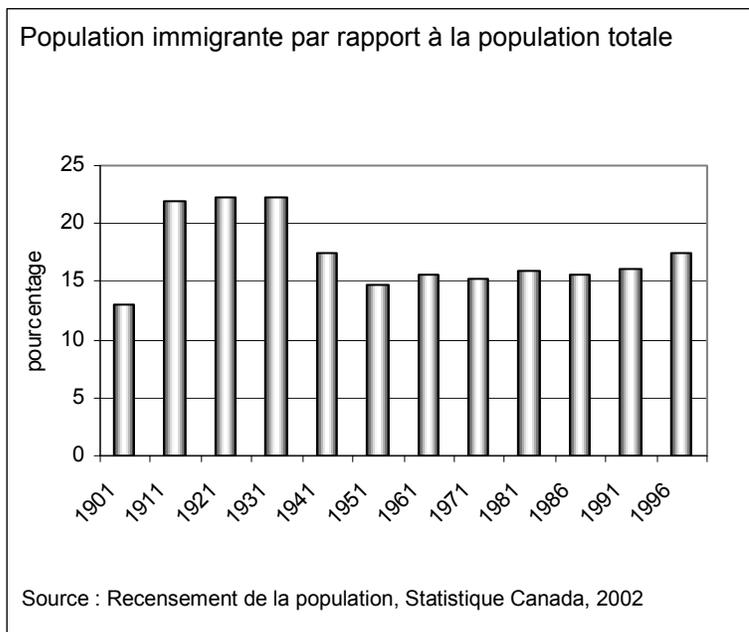




Les **attitudes à l'égard de la diversité** peuvent servir à évaluer la solidité des liens sociaux au sein de nos collectivités. La composition ethnique et culturelle de notre pays n'a cessé de se diversifier au cours des 40 dernières années. La dualité linguistique, l'acceptation de groupes ethniques différents et l'interaction sociale positive entre les membres de tous les milieux enrichissent la société canadienne.

L'année 2001 a marqué le trentième anniversaire de l'adoption de la *Politique du multiculturalisme* au Canada, dont l'objectif est de contribuer à la cohésion sociale en créant un climat de confiance propice à la protection du patrimoine multiculturel des Canadiens, qui constitue une richesse commune. Une très grande majorité de Canadiens et de Canadiennes sont en faveur du multiculturalisme. Des sondages d'opinion publique, effectués par la firme Ipsos Reid en 1999, révèlent que plus de 83 % des Canadiens et des Canadiennes estiment que « le caractère multiculturel du Canada constitue l'un de ses aspects les plus positifs ». (Patrimoine canadien, *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien*, 1999-2000)

Le développement économique, social et culturel du Canada a été façonné par l'immigration et, étant donné le faible taux de fécondité que nous connaissons actuellement, l'immigration jouera un rôle capital pour satisfaire à la demande en matière de compétences dans l'avenir. D'ici 2005, l'immigration devrait être à l'origine de 70 % de la croissance du marché du travail, et les minorités visibles devraient constituer 15 % de la population canadienne.



Selon les résultats d'une enquête nationale menée en 2002 par le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), le racisme et la discrimination inquiètent toujours véritablement les Canadiens et les Canadiennes, mais ceux-ci sont plus optimistes quant à la diminution des préjugés à l'avenir.

- En fait, 59 % des Canadiens et des Canadiennes considèrent le racisme comme un grave problème au Canada.
- Dans une proportion de 72 %, les Canadiens et les Canadiennes sont d'avis que les préjugés envers les minorités ethniques et raciales diminueront au cours des 10 prochaines années, soit une hausse de 7 points par rapport à 2000 et de 10 points par rapport à 1990.





En outre, les Canadiens et les Canadiennes se disent toujours en faveur de la protection des droits des minorités dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Selon l'enquête du CRIC, seulement 11 % des répondants étaient d'avis que la *Charte* « allait trop loin » dans le domaine de la protection des droits des minorités.

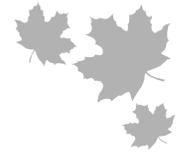
Les Canadiens et les Canadiennes ont également fait preuve d'une attitude positive à l'égard de la reconnaissance institutionnelle des communautés autochtones. Environ deux tiers des Canadiens et des Canadiennes non autochtones sont en faveur d'une certaine forme d'autonomie gouvernementale pour les Autochtones. (*Public Views Regarding Aboriginal People*, Ipsos-Reid, 2002)

La **participation aux activités culturelles** renforce la cohésion sociale et établit un terrain d'entente entre les générations et les cultures, sans compter qu'elle crée et protège un patrimoine culturel qui est la source de l'identité, du caractère distinctif et de la fierté des collectivités.

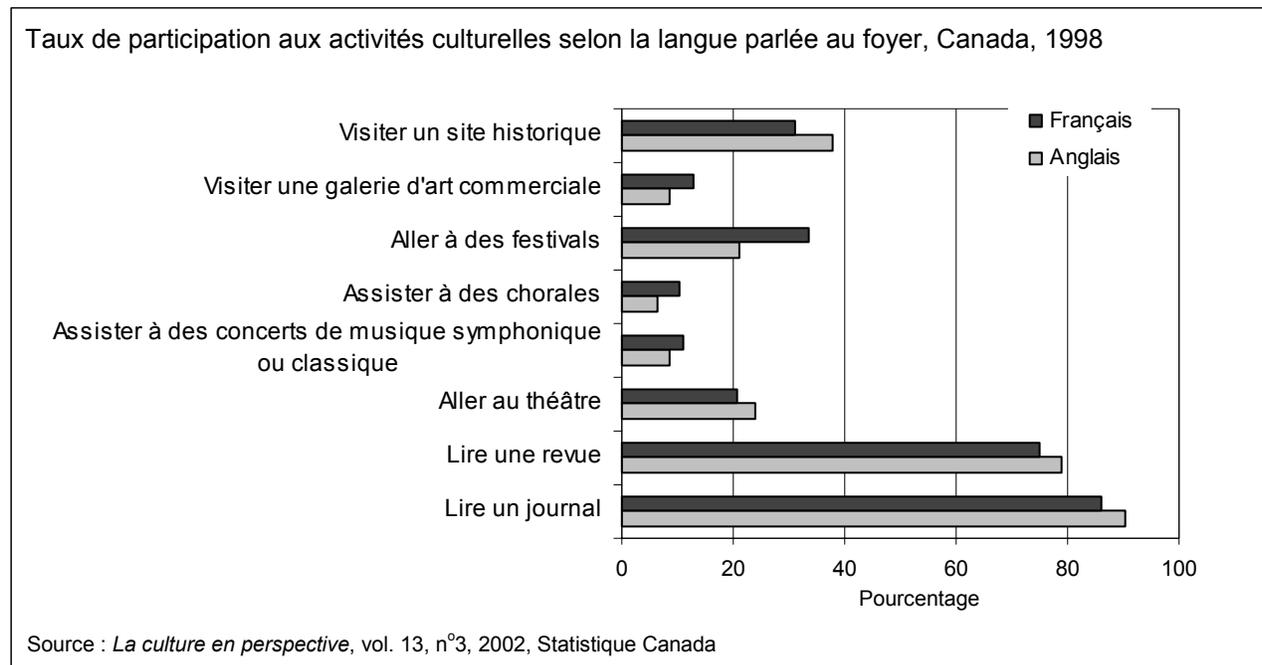
Plusieurs tendances ont été observées en ce qui touche la participation aux activités culturelles.

- Entre 1992 et 1998, on a constaté que la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus qui lisait des journaux, des revues et des livres, ou qui empruntait des documents à la bibliothèque avait diminué. (*Patterns in Culture Consumption and Participation*, Programme de la statistique culturelle, Statistique Canada, 2000)
- Le pourcentage de la population assistant à des spectacles d'art d'interprétation comme la musique classique et des pièces de théâtre avait également chuté entre 1992 et 1998. Néanmoins, on a constaté une hausse de la participation aux festivals culturels et aux festivals liés au patrimoine ainsi qu'à d'autres activités (ibid).
- Après une diminution observée pendant quatre décennies, les sorties au cinéma ont augmenté dans les années 1990 et, à la fin de la décennie, l'augmentation était de 60 %. En 2000, l'assistance au cinéma se chiffrait à 120 millions, soit le nombre le plus élevé depuis 40 ans. (*Le Quotidien*, 7 février 2002, Statistique Canada)
- Les services de télévision payante et de télévision thématique prennent de l'ampleur au détriment de la câblodiffusion classique, qui a vu sa part de marché chuter, passant de plus de 99 % en 1982 à 65 % en 2000. Par ailleurs, les Canadiens et les Canadiennes consacrent à peu près le même nombre d'heures à la radio qu'en 1986, soit 20 heures par semaine (*Le Quotidien*, 23 octobre 2001, Statistique Canada)
- Le réseau Internet est un nouvel instrument important de la participation des Canadiens et des Canadiennes aux activités culturelles. D'après une étude réalisée en 2001, 59 % des ménages canadiens ont accès à Internet et une majorité d'utilisateurs s'en servent pour obtenir de l'information sur l'histoire et la culture du Canada. (*Rethinking the Information Highway*, Associés de recherche Ekos, 2002)





La participation aux activités culturelles variait quelque peu selon la langue parlée à la maison. Les Canadiens anglophones sont un peu plus portés à lire, à visiter des institutions du patrimoine, des sites historiques, des zones de conservation et des parcs naturels. Par contre, les francophones sont plus enclins à assister à des festivals, à des concerts de musique classique ou symphonique.



Les activités sportives occupent une place d'importance dans la société canadienne. En 1998, 34 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus pratiquaient un sport régulièrement, contre 45 % en 1992. Les hommes étaient plus actifs que les femmes en 1998, et leur participation était de 43 % contre 26 % pour les femmes. Toujours en 1998, 32 % des Canadiens et des Canadiennes regardaient des émissions de sport amateur, contre 24 % en 1992. Il existe des liens entre la participation aux activités sportives et l'âge, le revenu et le niveau d'instruction.

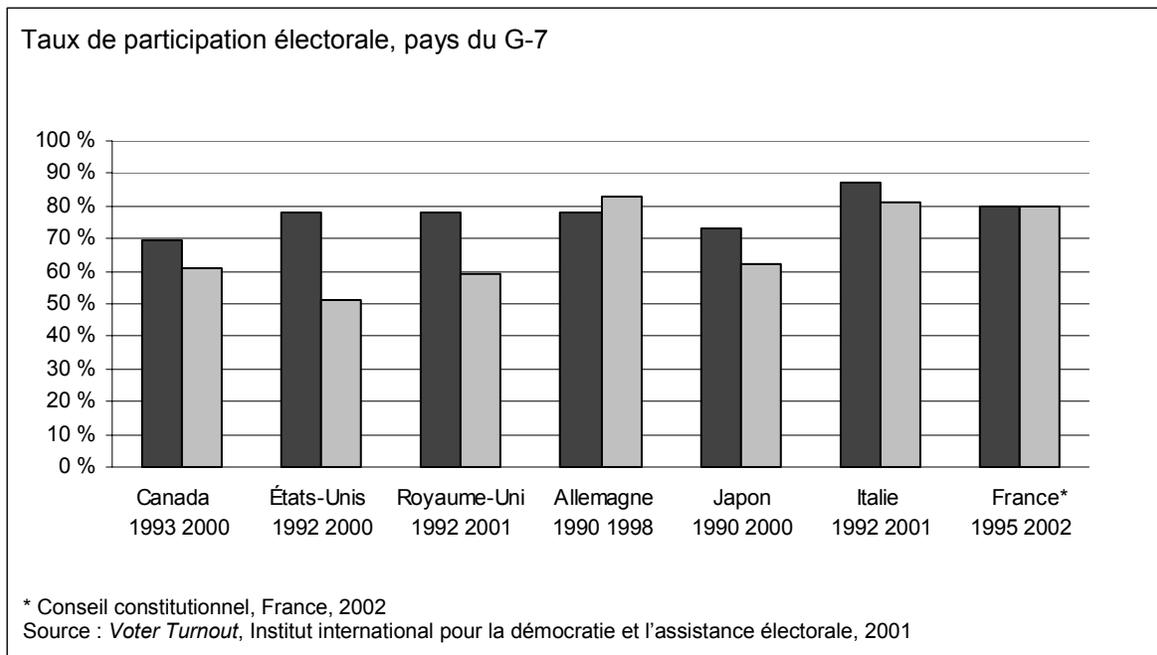
La **participation à la vie politique** reflète l'état de la démocratie. Le citoyen qui participe au processus politique démocratique montre que l'avenir de la collectivité lui tient à cœur. L'exercice du droit de vote, qui est le principal instrument dont disposent les citoyens pour participer à la vie politique, est un indicateur clé de l'engagement politique. Au cours des 50 dernières années, la participation aux élections fédérales au Canada a oscillé entre un maximum de 80,6 % en 1958 et un minimum de 61,2 % en 2000. C'est dans les années 1990 qu'on a enregistré les taux de participation électorale les plus faibles sur une période de 10 ans, ce qui a suscité des inquiétudes à propos du niveau de participation des citoyens au processus politique. Aux États-Unis, le taux de participation électorale a baissé de façon identique, pour





passer de 78 % en 1992 à 59 % en 2000. En fait, une tendance semblable a été observée dans de nombreux pays industrialisés.

Des études montrent que les taux de participation électorale sont moins élevés chez les jeunes, les immigrants récemment arrivés au pays et les personnes ayant un faible revenu, et qu'ils sont plus élevés chez les personnes âgées, les diplômés universitaires et les personnes s'identifiant avec un parti politique.

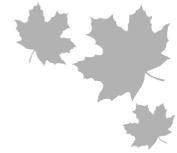


La **protection et la sécurité** des collectivités et des quartiers sont essentielles à une qualité de vie élevée. La vulnérabilité face à la criminalité est un indicateur important de la sécurité et de la protection des collectivités. Les collectivités canadiennes sont touchées par la criminalité qui se manifeste à l'échelle internationale comme le terrorisme et le crime organisé, par le crime avec violence et le crime contre les biens qui sont présents à l'échelle locale, et par d'autres types de crimes comme la prostitution et le crime associé à la drogue.

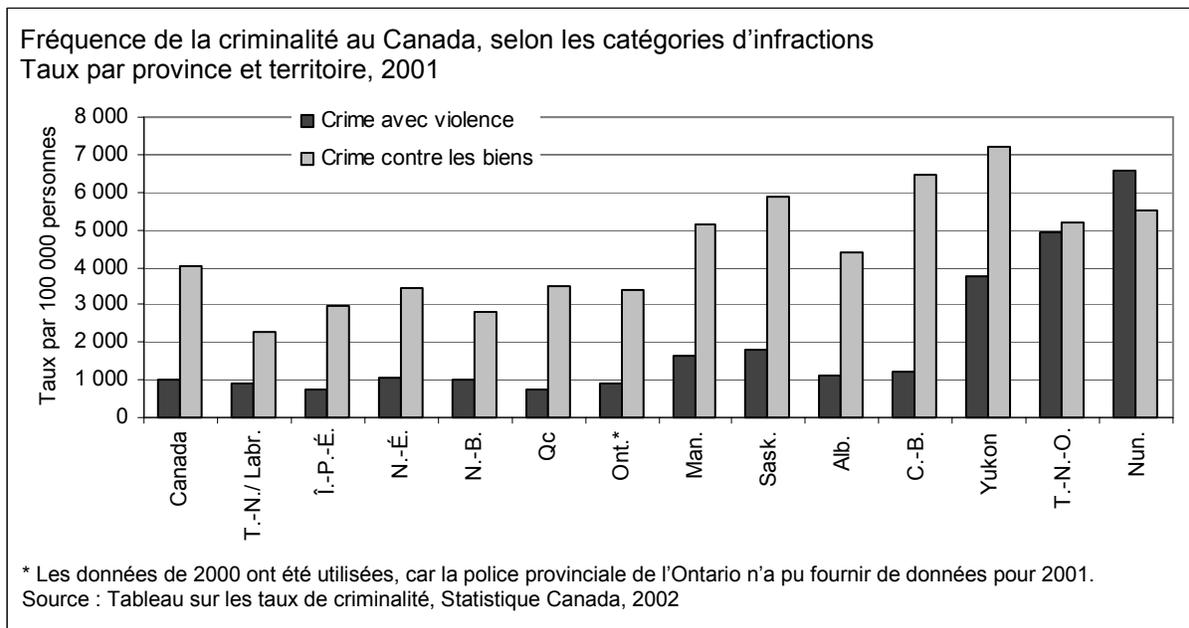
La sécurité et la protection se mesurent de diverses façons, dont celles-ci :

- le niveau de criminalité rapporté à la police;
- le niveau de victimisation déclaré par les répondants dans le cadre de sondages auprès d'un échantillon de la population;
- le niveau de crainte de la criminalité au sein d'un quartier.





En 2001, 2,4 millions de crimes ont été rapportés à la police, dont 13 % étaient des crimes avec violence, 53 %, des crimes contre les biens et 34 %, d'autres types de crimes. Le taux de criminalité global a légèrement augmenté en 2001, après une baisse observée au cours de neuf années consécutives. Avec un nombre rapporté de 995 crimes par 100 000 Canadiens, le taux de criminalité avec violence est inférieur de 8 % au taux observé en 1992, mais supérieur de 52 % au taux enregistré il y a 20 ans. Par contre, les crimes contre les biens sont à leur plus bas niveau depuis 30 ans.



En 2000, l'Enquête internationale sur la victimisation criminelle (EIVC) a révélé un taux de victimisation de 54 % au Canada. En d'autres termes, plus de la moitié des Canadiens et des Canadiennes âgés de 16 ans et plus ont été victimes d'actes criminels à une ou à plusieurs reprises entre 1996 et 2000. Ce taux est légèrement inférieur au taux de 57 % observé pour la période allant de 1991 à 1995. D'après l'EIVC, environ la moitié du nombre total de crimes commis n'a pas été rapportée à la police en 2000 – soit la même proportion qu'en 1990.

Il semble que les Canadiens et les Canadiennes prennent conscience des diminutions du taux de criminalité observées au cours de la dernière décennie. D'après l'EIVC de 2002, 83 % des répondants canadiens ont dit se sentir en sécurité après la tombée du jour dans leur quartier, contre 74 % d'après l'EIVC de 1996. Ainsi, parmi les 13 pays industrialisés visés par l'EIVC, le Canada est à égalité avec les États-Unis. Le Canada se classe légèrement derrière le pays le mieux coté, la Suède, où 85 % des répondants ont dit se sentir en sécurité dans leur quartier.

Bien que les Canadiens et les Canadiennes aient dit se sentir plus en sécurité dans leur quartier, les menaces contre la société canadienne provenant de l'extérieur du pays sont une source d'inquiétude croissante. Dans le cadre d'un sondage effectué quelques semaines après les





attentats terroristes du 11 septembre, 74 % des Canadiens et des Canadiennes étaient d'avis que la sécurité dans le monde avait diminué par rapport à il y a dix ans. Qui plus est, entre 1998 et 2001, les Canadiens et les Canadiennes ont été plus nombreux à s'inquiéter du terrorisme (81 % en 2001 contre 45 % en 1998), de la propagation des armes biologiques et chimiques (74 % contre 61 %), de la propagation des armes nucléaires (69 % contre 59 %), de l'entrée de drogues illicites au Canada (68 % contre 66 %) et du crime international (64 % contre 48 %).
(*Canadians' Opinions on the Canadian Forces (CF) and Related Military Issues*, par Pollara pour le ministère de la Défense nationale, 1998 à 2001)

PARTICIPATION DANS LE MONDE

Notre participation dans le monde traduit la force de notre identité nationale et la valeur que nous accordons au fait d'être citoyens du monde moderne. Le Canada peut être fier de son histoire, marquée par une active participation sur la scène internationale, l'appui au développement international, à la résolution des conflits et à leur prévention, et à la paix dans le monde.

Récemment, le Canada a joué un rôle de leadership dans le cadre de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres. Grâce à la Campagne, la production de mines terrestres à l'échelle mondiale a considérablement chuté en 2001, et plus de 27 millions de mines réparties dans 50 pays ont été détruites. Et surtout, les mines terrestres font aujourd'hui moins de victimes. En 2001, le Canada a affecté plus de 4 500 agents à 21 opérations de soutien de la paix et de coalition dans le monde, notamment en Afghanistan, en Bosnie, en Éthiopie et en Érythrée.

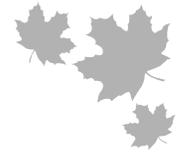
Toujours en 2001, le Canada a apporté une aide évaluée à 2,4 milliards de dollars aux pays en développement, qui a servi essentiellement à répondre aux besoins fondamentaux et à soutenir les droits de la personne, la démocratie et une saine gestion des affaires publiques. Le Canada s'est ainsi classé au 18^e rang parmi les pays de l'OCDE pour ce qui est du pourcentage du produit national brut (PNB) consacré à l'aide publique au développement. L'aide fournie par le Canada représente 0,23 % de notre PNB comparativement à 0,49 % en 1991, soit une proportion inférieure dans les deux cas au taux de 0,7 % recommandé par les Nations Unies. Le gouvernement a toutefois annoncé récemment qu'il doublerait l'aide canadienne d'ici 2010.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RENDEMENT

De nombreuses institutions fédérales travaillent en vue de renforcer la vigueur et la sécurité des collectivités canadiennes. Pour ce faire, elles conçoivent des programmes, des politiques et des initiatives en fonction des « résultats stratégiques » généraux, elles en suivent la mise en œuvre de près et en rendent compte.

Par résultats stratégiques, on entend les avantages durables que les ministères et les organismes tentent d'apporter aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces résultats découlent des mandats confiés aux institutions fédérales et contribuent aux grandes priorités du gouvernement. Dans la plupart des cas, ils exigent une combinaison de ressources et un effort soutenu de plusieurs partenaires sur une période prolongée.





Les institutions fédérales rendent compte de leurs résultats stratégiques dans deux séries de documents qu'elles déposent chaque année au Parlement. Dans leurs Rapports sur les plans et les priorités (RPP), les ministères et les organismes communiquent de l'information sur les objectifs, les initiatives et les résultats escomptés – et établissent des liens avec les besoins connexes en ressources. Dans leurs Rapports ministériels sur le rendement (RMR), les ministères et les organismes décrivent leurs réalisations au regard des attentes en matière de rendement exposées dans les RPP.

Service correctionnel Canada est un exemple d'organisme fédéral qui contribue à l'effort déployé par le gouvernement pour améliorer la vigueur et la sécurité des collectivités canadiennes.

ORGANISATION : SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : RÉINSERTION SOCIALE DES DÉLINQUANTS DE FAÇON EFFICACE ET EN TOUTE SÉCURITÉ

Service correctionnel Canada (SCC) est l'organisme du gouvernement fédéral responsable de l'administration des peines de deux ans ou plus imposées par les tribunaux. Avec ses partenaires du système de justice pénale, il contribue à la sécurité publique des Canadiens et des Canadiennes. SCC vise surtout à assurer aux Canadiens et aux Canadiennes des bienfaits durables à long terme en veillant à bien préparer les délinquants à réintégrer la société en toute sécurité et avec succès.

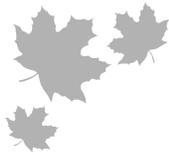
SCC évalue son rendement au chapitre de sa contribution à la sécurité publique au moyen de plusieurs indicateurs.

- De 1994-1995 à 1999-2000, le nombre d'infractions avec violence pour 1 000 délinquants sous la surveillance de SCC au sein de la société a baissé pour passer de 40 à 26, soit une réduction de 35 %.
- En 2000-2001, presque tous les délinquants auxquels on avait accordé des permissions de sortir ont respecté dans une proportion supérieure à 99,8 % les conditions imposées pour celles-ci (c'est-à-dire en ne commettant pas d'autres infractions et en ne violant aucune condition de leur libération).

SCC apporte constamment des améliorations à ses programmes correctionnels pour aider les délinquants à réduire le risque qu'ils présentent et pour renforcer leur capacité à devenir des citoyens respectueux de la loi. De plus, SCC continuera de jouer un rôle de leader auprès de ses partenaires et de la communauté pour réduire le taux d'incarcération des Autochtones.

On trouvera plus loin une liste faisant état de quelques-uns des autres ministères et organismes qui visent à obtenir des résultats stratégiques liés à la vigueur et à la sécurité des collectivités canadiennes. On peut obtenir des renseignements complémentaires sur les résultats stratégiques grâce aux hyperliens contenus dans la version électronique du rapport. En cliquant sur les ministères et les organismes énumérés ci-dessous, vous pourrez consulter la base de données « Les résultats stratégiques » à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp. Cette base de données contient de l'information (ainsi que des liens pour accéder à d'autres sources) sur les activités et les dépenses prévues, les preuves recueillies au sujet des résultats, des vérifications et





des évaluations pertinentes ainsi que des renseignements de base sur les programmes en rapport avec plus de 200 résultats stratégiques du gouvernement.

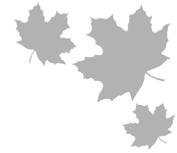
Outre les ministères énumérés ci-dessous, certaines institutions fédérales apportent un soutien à tous les ministères et organismes. C'est le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, de la Commission de la fonction publique du Canada, de Statistique Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La base de données « Les résultats stratégiques » contient également de l'information sur le rendement et les plans de ces institutions.

Dans le tableau qui suit, les ministères sont regroupés en « secteurs horizontaux », c'est-à-dire les secteurs au sein desquels plusieurs ministères et organismes travaillent à l'atteinte d'un but commun.

Cet effort de regroupement des ministères facilitera la réflexion sur les enjeux horizontaux ou à l'échelle du gouvernement. Il aidera également à définir des leviers communs qui permettront aux diverses institutions fédérales de prévoir des stratégies et de suivre de près les résultats des efforts qu'elles déploient pour renforcer la vigueur et la sécurité des collectivités canadiennes.

SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Protection contre le crime organisé et le terrorisme	Agence des douanes et du revenu du Canada Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité Défense nationale Gendarmerie royale du Canada Ministère de la Justice Canada Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Solliciteur général Canada Transports Canada
Collectivités sûres	Agence des douanes et du revenu du Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commission nationale des libérations conditionnelles Défense nationale Gendarmerie royale du Canada Ministère de la Justice Canada Service correctionnel Canada Solliciteur général Canada





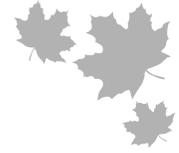
SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Préservation et reconnaissance internationale de la culture et du patrimoine canadiens	Anciens Combattants Canada Archives nationales du Canada Bibliothèque nationale du Canada Bureau du millénaire du Canada Commission des champs de bataille nationaux Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Défense nationale Gendarmerie royale du Canada Office national du film Parcs Canada Patrimoine canadien Travaux publics et services gouvernementaux Canada
Diversité comme valeur canadienne fondamentale	Citoyenneté et Immigration Canada Commissariat aux langues officielles Commission de l'immigration et du statut de réfugié Patrimoine canadien
Système de justice canadien équitable	Bureau de l'enquêteur correctionnel Commission du droit du Canada Commission nationale des libérations conditionnelles Ministère de la Justice Canada Service correctionnel Canada
Société civique dynamique	Bureau du directeur général des élections Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada Communication Canada Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Cour canadienne de l'impôt Ministère de la Justice Canada Patrimoine canadien Solliciteur général Canada
Société fondée sur le respect des droits humains et de l'égalité	Anciens Combattants Canada Commission canadienne des droits de la personne Commission nationale des libérations conditionnelles Condition féminine Canada





SECTEUR HORIZONTAL	MINISTÈRE OU ORGANISME FÉDÉRAL
Premières nations et collectivités inuites et du Nord fortes et autonomes	Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones Bureau du Conseil privé Gendarmerie royale du Canada Ministère de la Justice Canada Pêches et Océans Canada Santé Canada Solliciteur général Canada
Présence visible dans la collectivité internationale	Agence canadienne de développement international Agence spatiale canadienne Défense nationale Gendarmerie royale du Canada Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international





CONCLUSION

Le présent rapport fait état de notre qualité de vie et de notre position comparativement aux autres pays postindustriels. L'information qu'on y trouve vise à aider les parlementaires et la population canadienne à situer le rendement des institutions fédérales dans son contexte.

De façon générale, l'information sur le rendement contenue dans le présent rapport montre que le Canada se tire bien d'affaire au chapitre de la santé : les améliorations sont particulièrement remarquables pour ce qui est de l'espérance de vie et de la mortalité infantile. D'autre part, si l'économie du Canada s'est bien comportée, en particulier dans le domaine de l'emploi, ce ne sont pas tous les membres de la société canadienne qui profitent de cette bonne tenue. De plus, même si la sécurité dans les quartiers est aujourd'hui plus grande, des indicateurs font état d'une société civile moins engagée. Enfin, certains indicateurs environnementaux du Canada demeurent une source de préoccupation.

Le gouvernement du Canada veille à maintenir notre bonne performance dans les domaines où nous avons des bases solides tout en veillant à s'attaquer à ceux qu'il nous faut améliorer. Comme il n'est qu'un des nombreux intervenants qui influent sur les grands enjeux sociaux et économiques décrits dans le présent rapport, il s'est engagé à travailler en partenariat à l'atteinte d'objectifs communs.

En conséquence, nos objectifs communs et la façon de les atteindre doivent être définis en partenariat. Chaque province et territoire, chaque collectivité et citoyen a voix au chapitre dans l'édification du pays et l'amélioration de la qualité de vie. En informant les Canadiens et les Canadiennes de la situation sociale et économique du pays – et de quelques-unes des questions de politique publique découlant de la situation – le présent rapport permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de participer plus pleinement au dialogue en cours sur la politique publique.

Le rendement du Canada 2002 a été préparé selon une approche dictée par divers mécanismes de mobilisation, dont des consultations, des groupes de concertation et des sondages. Il en sera de même pour les rapports ultérieurs, ce qui explique l'importance de vos commentaires. Pour communiquer avec nous, vous pouvez utiliser les coordonnées fournies au début du rapport. Votre contribution est importante tant pour la qualité du présent document que pour la pertinence de l'information communiquée aux Canadiens et aux Canadiennes.





ANNEXE I : OUVRAGES À CONSULTER

GÉNÉRALITÉS

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. *La qualité de vie au Canada dans l'optique des citoyens*, RCRPP, 2002.

Secrétariat canadien du Sommet de la terre 2002. *Le Canada et le développement durable*, 2002.

Statistique Canada. *Un coup d'œil sur le Canada*. Ottawa, ministre de l'Industrie, 2002.

Le Conference Board du Canada. *Performance and Potential 2002-03*, 2002.

Organisation de coopération et de développement économiques. *L'OCDE en chiffres*. Paris : OCDE, 2001.

LES AVENUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INNOVATION AU CANADA

Développement des ressources humaines Canada. *Le savoir, clé de notre avenir – Le perfectionnement des compétences au Canada*. Ottawa : gouvernement du Canada, 2001.

Industrie Canada. *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités*. Ottawa : gouvernement du Canada, 2001.

Statistique Canada. L'emploi et le revenu en perspective (publication électronique mensuelle).

Forum économique mondial. *The Global Competitiveness Report 2001-2002*. Oxford : Oxford University Press, 2002.

LA SANTÉ DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

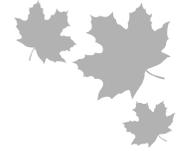
Institut canadien d'information sur la santé et Indicateurs de santé de Statistique Canada. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Faits saillants, régions socio-sanitaires » vol. 2002, n° 1.

Gouvernement du Canada. *Les Canadiens en santé – Rapport fédéral sur les indicateurs comparables de la santé*, 2002.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Panorama de la santé*, Paris : OCDE, 2001.

Organisation mondiale de la santé. *Rapport sur la santé dans le monde 2001; la santé mentale : nouvelle conception, nouveaux espoirs*. Genève : OMS, 2001.





L'ENVIRONNEMENT AU CANADA

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP). *Les espèces sauvages 2000 : Situation générale des espèces au Canada*. Ottawa : ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001.

Environnement Canada. Programme du rapport sur l'état de l'environnement et Bureau national des indicateurs et de l'évaluation. *Dix ans de rapport : La série nationale d'indicateurs environnementaux du Canada*, 2002.

Organisation de coopération et de développement économiques. *OECD Environmental Indicators: Towards Sustainable Development 2001*, Paris : OCDE, 2001.

Programme des Nations Unies pour l'environnement. *North America's Environment*, 2002.

LA VIGUEUR ET LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES

Le Conseil canadien de développement social (CCDS). *L'indice de sécurité personnelle 2002*, 2002.

Patrimoine canadien. *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien, 1999-2000*.

Gouvernement du Canada – L'Initiative du secteur bénévole et communautaire. *Partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes*.

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale. *Voter Turnout from 1945 to Date*, 2001.

Statistique Canada. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, 2001*, Ottawa : ministre de l'Industrie, 2001.

Statistique Canada. *La culture en perspective*. Publication trimestrielle. N° de catalogue : 87-004-XIE.





ANNEXE II : COMITÉ CONSULTATIF EXTERNE

Le Comité consultatif externe, présidé par le secrétaire du Conseil du Trésor, fournit des conseils sur la préparation du rapport annuel *Le rendement du Canada* de la présidente du Conseil du Trésor.

Le Comité, qui se réunit généralement deux ou trois fois par an à Ottawa, est composé d'universitaires, de représentants des provinces et d'autres intervenants.

M. Paul Bernard
Professeur de sociologie
Université de Montréal

M. Ivan Fellegi
Statisticien en chef du Canada
Statistique Canada

M. William Blundell
Président du conseil
Office d'investissement des régimes de
pensions du secteur public

M. Ian Glen
Président du conseil
Commission nationale des libérations conditionnelles

M. Jean-Pierre Boisclair
Président
CCAF-FCVI Inc.

Mme Judith Maxwell
Présidente
Les Réseaux canadiens de recherche en politiques
publiques

Mme Janice Charette
Sous-secrétaire du Cabinet
Bureau du Conseil privé

M. David McGuinty
Président et chef de la direction
Table ronde nationale sur l'environnement et
l'économie

M. Ian Davies
Capacity Development Network
Université de Victoria

M. Dennis Pilkey
Directeur, Statistique
Ministère des Finances
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

M. David Zussman
Président
Forum des politiques publiques





Le rendement
du **Canada**
2002